



**HAL**  
open science

# La standardisation des grands ensembles en France : ou le possible remodelage d'un héritage urbanistique et architectural

Adrien Garofalo-Blanchet

► **To cite this version:**

Adrien Garofalo-Blanchet. La standardisation des grands ensembles en France : ou le possible remodelage d'un héritage urbanistique et architectural. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03638930

**HAL Id: dumas-03638930**

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03638930v1>

Submitted on 12 Apr 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# LA STANDARDISATION DES GRANDS ENSEMBLES EN FRANCE

*Ou le possible remodelage d'un héritage urbanistique et architectural*

Adrien GAROFALO-BLANCHET

Master 2 Urbanisme, politiques et projets d'habitat et de renouvellement urbain

Année Universitaire 2020-2021

Encadré par Brigitte Bertoncello, professeur à l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional



“L’œuvre la plus importante qui résulte de ce travail, de cette entente, de cette persévérance, est la création de conditions favorables pour permettre aux hommes de se rencontrer, de mieux se connaître. Et la connaissance conduisant à l’amitié renforce la paix entre les peuples”



Γιώργιος Κανδύλης (Georges Candilis),  
*Bâtir la vie : un architecte témoin de son temps*, 1977

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement Brigitte Bertoncello, qui a su m’accompagner avec bienveillance et implication dans ce travail de recherche. Son aide précieuse, ses conseils, son regard critique et son intérêt pour le sujet choisi m’ont été bénéfiques tout au long de cet exercice et m’accompagneront dans ma vie professionnelle et personnelle.

Je remercie également l’équipe enseignante de l’Institut d’Urbanisme et d’Aménagement Régional d’Aix en Provence, qui, en m’accueillant dans cet établissement, m’a permis de découvrir de multiples aspects de l’urbanisme afin de traiter au mieux mon sujet de mémoire.

Merci également à Prudence Renaud (Graphiste à l’école ECV Paris) pour ses conseils et son aide précieuse dans la réalisation du support écrit. Merci à Lucie Doudoux (étudiante en biologie et ancienne étudiante en géographie à l’université Paris 7), pour son regard extérieur et son soutien dans la réalisation de cet exercice.

Merci également à toutes les personnes que j’ai pu rencontrer dans mon parcours universitaire, qui m’ont aidé à ouvrir mon esprit, à porter un regard nouveau sur le monde et sur l’urbain. Merci à mes collègues de stage, ainsi qu’à mon référent Monsieur Paolo Bandini pour sa bienveillance et sa volonté à me transmettre une culture architecturale et urbaine de grande qualité.

Je remercie mon entourage familial, pour son soutien et son intérêt à découvrir par mes études, les tenants et les aboutissants de la discipline que je m’apprête à exercer désormais dans ma carrière future.

Enfin, je souhaite remercier les personnes qui m’ont permis de découvrir, d’apprécier et de m’intéresser à ma culture méditerranéenne. Mes racines, qu’elles soient grecques, italiennes ou françaises, m’ont amené à chercher sans cesse ce qui constituait l’identité architecturale et urbaine de ces trois pays qui font ma personnalité. J’ai grâce à ça pu porter une analyse sur le sujet traité dans ce mémoire, en ayant à l’esprit une ouverture multiculturelle très bénéfique.

# **1** SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>Sommaire</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>Charte graphique</b>	<b>6</b>
<b>3.</b>	<b>Introduction</b>	<b>10</b>
<b>4.</b>	<b>Méthodologie</b>	<b>12</b>
<b>5.</b>	<b>Première Partie : Le grand ensemble, contextualisation et grandes lignes historiques</b>	<b>16</b>
8.1 :	Une brève Histoire des grands ensembles : la crise du logement, constat d'un contexte d'urgence	<b>18</b>
8.2 :	De la nécessité de construire à une solution miracle : le grand ensemble, les débuts d'une production de masse, rapide et peu coûteuse	<b>21</b>
<b>6.</b>	<b>Deuxième Partie : L'expression de la standardisation dans les grands ensembles</b>	<b>24</b>
9.1 :	Plans de masses, plans d'immeubles et plans des logements	<b>26</b>
9.2 :	Matériaux et formes architecturales	<b>37</b>
<b>7.</b>	<b>Troisième Partie : Une évolution du grand ensemble, entre dés-standardisation et changement d'image des quartiers</b>	<b>44</b>
10.1 :	Grands ensembles "à contre-courant", les travaux d'E. Aillaud et G. Candilis	<b>46</b>
10.2 :	La patrimonialisation, une muséification du grand ensemble qui transforme son image	<b>53</b>
10.3 :	La réhabilitation, une volonté de transformer l'image des quartiers	<b>56</b>
<b>8.</b>	<b>Conclusion</b>	<b>62</b>
<b>9.</b>	<b>Bibliographie</b>	<b>66</b>
<b>10.</b>	<b>Liste des abréviations</b>	<b>70</b>
<b>11.</b>	<b>Liste des illustrations</b>	<b>76</b>

**2**

**CHARTE**

---

**GRAPHIQUE**

---

Il est sans doute peu commun de trouver dans un mémoire universitaire un texte de définition de la charte graphique mais cet exercice avait pour moi du sens que je vais exposer dans ces quelques lignes à partir de la définition suivante. La charte graphique définit les orientations de couleur, de typographie et de pagination imposés pour l'exercice de rédaction du mémoire.

## Typographie

L'Université fixe un ensemble de règles quant à la forme du mémoire dont une police et des interlignes.

- Une police imposée pour le corps : Times, 12, interligne 1.5
- Police de titres libre : Montserrat Black, majuscule
- Police de sous titres : Montserrat Light
- Police de sources : Times, 12, italique, interligne 1.5

## Palettes de couleurs

Les couleurs ont un sens. Dans l'urbanisme comme ailleurs, chaque couleur véhicule un message et oriente le lecteur sur la thématique traitée : le vert fera écho au développement durable, à l'environnement, les tons azurs et cyans à la mer, au développement durable et feront écho à l'eau, les tons jaunes renverront plutôt à des thématiques ayant un lien avec la démographie, et les tons rouges ou oranges, à la rénovation, au renouvellement urbain. Enfin, les tons gris, noirs et taupe rappelleront des thématiques en lien avec l'architecture, l'histoire, mais seront aussi adaptables à plusieurs thèmes.

Dans le cadre d'un mémoire orienté sur les Grands Ensembles, traitant à la fois d'urbanisme et d'architecture et renvoyant à une chronologie, une évolution, les tons forts, utilisés pour les titres principaux seront en orange ou rouge, les sous-titres et les indications secondaires en gris ou en noir, le corps du texte en noir.

- Titre sur la couverture : Couleur, code HTML `df3d13`
- Titres de chapitres : Même couleur que la couverture, code HTML `df3d13`
- Sous titres : Couleur grisée se rapprochant du noir, code HTML `0E0C0B`
- Titres de sources, indications secondaires : Couleur grise plus claire, code HTML `E2E2E2`
- Corps : Noir

## Mise en page des éléments graphiques et des figures

La disposition des figures, des photographies, des croquis, doit être claire et permettre une lecture simple et logique. Les photos en noir et blanc seront privilégiées pour s'intégrer facilement au texte sans absorber le corps, tout en faisant écho à l'évolution historique du sujet. Les photos en couleur sont autorisées dans la mesure où elles sont de taille

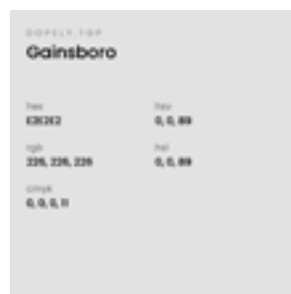


raisonnable.

## Règles par élément graphique :

- Couverture : la couverture comportera un plan masse ou un croquis format png noir sur fond transparent (fond blanc sous l'image). Le plan masse sera légèrement flouté pour laisser place au titre principal si celui-ci est inscrit directement sur l'image, en couleur (df3d13). L'image occupera soit toute la page, soit la partie inférieure pour laisser place à une bannière de couleur (df3d13) afin de laisser le titre en blanc ressortir / bannière blanche avec titre couleur (df3d13), choix à définir.
- Pages de titres de parties : pour chaque titre de partie (3 au total), une page sera consacrée. Elle comportera soit un fond totalement coloré (df3d13) avec titre en police suffisamment épaisse et grande, de couleur blanche. Autrement, elle pourra reprendre l'image de la couverture. Dans ce cas, le titre sera soit écrit en couleur (df3d13) en réduisant la luminosité de l'image, soit en blanc en rendant l'image encore plus sombre.
- Images en noir et blanc : peuvent être disposées en page entière, prendre une surface plus importante (½ page), être placées dans des éléments géométriques (cercle uniquement). Les images en noir et blanc peuvent servir de fond pour du texte, uniquement si elles contrastent avec la couleur de titre choisi (exemple : une photo sombre est autorisée en fond d'un titre dont la police est blanche ou lumineuse, et suffisamment épaisse pour être lue facilement).
- Images en couleur : doivent être, dans la mesure du possible, de taille réduite, ne pas prendre de page entière, sauf pour les photographies couleurs datées d'avant 2000, leur patine et leur grain étant plus sobres, celles-ci pourront occuper une place plus importante sur la page. Leur disposition est autorisée en mosaïques, dans des éléments géométriques ronds (cercles uniquement et de petite taille). Les images couleurs ne peuvent pas servir de fond et se voir associées à un texte superposé pour des raisons d'aisance de lecture.
- Productions graphiques personnelles - Cartes : les cartes doivent privilégier des couleurs neutres plutôt claires pour le fond, afin de mettre en évidence des éléments graphiques de repère géographique, de zonage etc. qui eux seront plus saturés. Elles doivent être suffisamment grandes (½ page est une taille optimale qui permet d'apprécier les informations véhiculées par la carte).
- Productions graphiques personnelles - Plans : les plans personnels s'il y en a, seront uniquement en noir et blanc et devront être facilement lisibles. Disposer deux plans sur une page entière, l'un en-dessous de l'autre pour permettre une comparaison est une solution intéressante.
- Productions graphiques personnelles - Croquis et Illustrations digitales : obligatoirement en format vectoriel sur fond transparent, le noir et blanc sera privilégié pour rappeler une ambiance urbaine brute, faisant écho à l'urbanisme de Grands Ensembles. Les dessins en couleur devront rester sobres, réalisés au crayon de couleur ou gouache légèrement transparente et être suffisamment grands pour permettre une bonne lecture. Ils devront être utilisés avec parcimonie.

# Palettes Couleurs



# **3** INTRODUCTION

Depuis leur création, les grands ensembles intriguent, fascinent et interpellent. Elevés sur de vastes terrains auparavant laissés vierges de toute urbanisation, des mastodontes de béton aux formes à l'architecture sommaire inconnues jusqu'alors, amènent un nouveau paysage prenant place en périphérie des villes françaises. D'abord el-dorado des ménages modestes, puis ghetto urbain, les grands ensembles mutent, se transforment, évoluent, mais demeurent un sujet d'intérêt pour les architectes, urbanistes et sociologues.

Travailler sur les grands ensembles a été pour moi un choix naturel, guidé par mon attirance pour ce dernier. Uniforme, démesuré, presque inquiétant, je me suis documenté sur le sujet dès le début de ma formation universitaire, à travers des reportages, des lectures d'ouvrages universitaires, ou l'analyse d'archives architecturales. Fasciné depuis longtemps par cet urbanisme « brutaliste », j'ai eu la chance de pouvoir visiter plusieurs ensembles, lors de balades urbaines personnelles notamment.

Ces nombreuses recherches m'ont permis de constater que le grand ensemble souffrait d'une image négative, accentuée par les problématiques sociales et économiques qu'il occasionne. Cette image dégradée du grand ensemble, dépeint aujourd'hui comme l'échec d'une production urbaine aujourd'hui dépassée, m'a fait comprendre que ces problématiques sociales n'étaient pas les seules responsables. En d'autres termes, cette image abimée des grands ensembles comme ghettos urbains pourrait résulter de leur forme, de leur architecture. Ainsi, la manière dont ils ont été conçus pourrait avoir eu pour conséquence les problématiques sociales et urbaines qui posent aujourd'hui question.

Si les enjeux socio-économiques du grand ensemble sont un sujet important, j'ai choisi d'axer ma recherche sur les formes architecturales et urbaines des grands ensembles. Ainsi, je ne vais pas aborder dans ce travail, les problématiques socio-économiques du grand ensemble, bien que j'ai conscience de leur existence.

Cités « doirtoires », monotones, qui « déshumanisent » (Le nouveau Sarcelles, RTF, Cinq Colonnes à la Une, 2 décembre 1960), ces termes forts qui constituent une partie du lexique employé pour décrire ces quartiers, m'ont mené à aborder les grands ensembles par le prisme de leur standardisation.

Cet axe d'étude m'amène désormais à poser la problématique suivante : **Comment la transformation des grands ensembles depuis leur création, contribue-t-elle à briser leur standardisation ?**

Afin de répondre efficacement à la problématique posée, le mémoire sera organisé en trois parties. Cette recherche sur la standardisation s'articulera chronologiquement, partant des premières réalisations au milieu des années 1950 pour arriver aux projets de requalification urbaine du 21<sup>ème</sup> siècle. Le prisme de la standardisation constituera la colonne vertébrale de cette chronologie. Divisé en trois principales parties, la première me permettra de dresser une brève Histoire de la construction des grands ensembles. La seconde m'amènera à poser la question des différents éléments qui font la standardisation. Enfin, la troisième et dernière partie visera à constater comment la standardisation peut être brisée, et comportera à la fois une analyse de grands ensembles d'avant-garde en matière de déstandardisation et une analyse de projets de requalification urbaine.

**4**

**AVANT-PROPOS**  
**MÉTHODOLOGIE**

Les publications sur les grands ensembles en France sont particulièrement nombreuses et portent majoritairement sur leur histoire, leurs populations à travers des analyses socio-économiques mais aussi l'évolution des politiques publiques destinées à les transformer. Ayant centré ma réflexion sur la standardisation, j'ai appréhendé l'histoire de ces grands ensembles principalement à partir d'un ensemble de documentaires, de films produits dans des périodes différentes. Les temps de recherche et de visionnage ont été importants, tout n'est pas mentionné en référence dans ce mémoire, des informations similaires revenant d'un support à l'autre. La consultation d'archives et de fiches mise en ligne notamment par les DRAC ont permis de compléter ce premier apport.

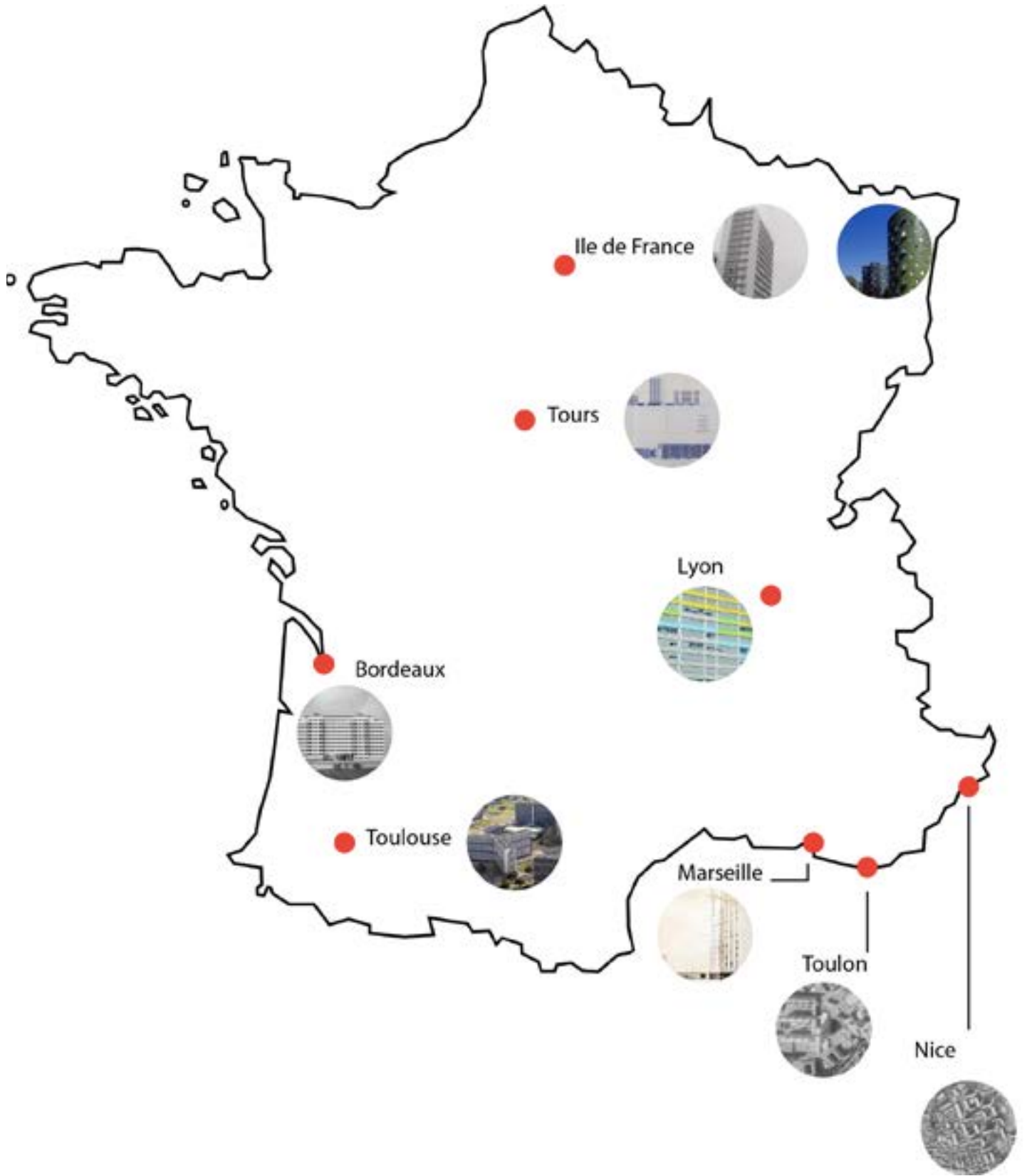
La crise sanitaire n'ayant pas facilité l'accès aux terrains, j'ai choisi de trouver une alternative pour illustrer les exemples qui ponctuent mon travail. Ainsi, j'ai la chance d'étudier un sujet suffisamment documenté en archives, me permettant d'intégrer des plans, des photographies, des extraits de documentaires, réalisés à des périodes variées, allant des premières réalisations jusqu'aux projets actuels. J'ai par ailleurs eu la chance de visiter et réaliser au cours de mes années d'études des ballades urbaines dans les grands ensembles, ponctuées de rencontres avec les habitants. Si je n'ai pas conservé à l'époque des traces de ces "enquêtes" ne sachant pas alors que je travaillerai sur ce sujet, cela m'a néanmoins permis de choisir mes terrains en ayant en tête des objectifs d'illustration de mon propos. En d'autres termes, ces visites m'ont permis de développer une sensibilité et un regard sur le grand ensemble qui m'a aidé dans cette recherche.

Ces terrains, choisis thématiquement, ont pour but d'illustrer les éléments faisant partie de ma réflexion sur la standardisation des grands ensembles. C'est à partir d'un ensemble d'opérations plus large que j'ai sélectionné et constitué un corpus envisagé comme le plus représentatif des thèmes abordés avec une diversité géographique également recherchée. Au total 17 opérations de grands ensembles ont été consultées.

Afin d'illustrer chaque terrain, j'ai choisi d'insérer des images tirées d'archives, notamment pour les plans, qui permettent de visualiser les éléments mis en avant dans le développement, ou encore des photographies de la période de construction, qui permettent de montrer les grands ensembles choisis sous leur premier aspect, beaucoup ayant par la suite été modifiés lors de projets de rénovation notamment énergétique. J'aurais souhaité intégrer des illustrations et dessins plus personnels pour certaines parties du développement, mais n'ayant pu me rendre sur les terrains pour lesquels ces illustrations auraient pu être intéressantes, je n'ai pas jugé opportun de simplement reproduire en graphiquement des illustrations existantes. Je pense en effet qu'un croquis a une utilité et une authenticité s'il est fait au moment de la balade urbaine, car il permet de retranscrire ce qui est perçu immédiatement. C'est pourquoi je n'ai pas intégré d'illustrations et croquis personnels à ce mémoire (mise à part quelques plans réalisés durant mon stage et la carte de localisation des grands ensembles étudiés).

Le tableau et la carte ci-après en est une synthèse, et permet de visualiser chronologiquement et géographiquement les ensembles qui illustreront mon propos.

Nom	Ville (Département)	Architecte(s)	Dates de construction
Les 4000	La Courneuve (93)	C. Tambuté et H. Delacroix	1956-1964
Sarcelles	Sarcelles (95)	//	
Bois le Maitre	Marseille (13)	L. Olmeta	1959-1964
Las Planas	Nice (06)	D. Badani	1961-1966
Vallon des Fleurs	Nice (06)	D. Badani	1955-1959
La Rode	Toulon (83)	//	1960-1973
Opération Pasteur	Tours (37)	J-H. Labourdette	
Massy-Antony	Massy (91) - Antony (92)	J. Ginsberg	1964-1967
La Grande Borne	Grigny (91)	E. Aillaud	1967-1971
Cité Pablo Picasso (Tours Nuages)	Nanterre (92)	E. Aillaud	1973-1981
Le Mirail	Toulouse (31)	G. Candilis	1964-1973
Cité de l'Etoile	Bobigny (93)	G. Candilis	1950-1974
Le Parc	Meudon-La-Forêt (92)	F. Pouillon	1957-1962
La Duchère	Lyon (69)	F.R Cottin	1958-1962
Mont-Mesly	Créteil (94)	//	1956-1968
La Benauges	Bordeaux (33)	J. Royer	1948-1976
Shape Village	St. Germain en Laye (78)	J. Dubuisson et F-Dumail	1951





**5**

**PREMIÈRE**  

---

**PARTIE**  

---

# **LE GRAND ENSEMBLE, CONTEXTUALISATION ET GRANDES LIGNES HISTORIQUES**

1. Une brève Histoire des grands ensembles : la crise du logement, constat d'un contexte d'urgence
2. De la nécessité de construire à une solution miracle : le grand ensemble, les débuts d'une production de masse, rapide et peu coûteuse

Cette première partie vise à dresser un premier portrait de la standardisation. Il s'agit pour moi de comprendre pourquoi ces constructions sont standardisées. Pour ce faire, je prendrai appui sur des ouvrages, articles, reportages et documentaires. Ce premier chapitre sera donc divisé en deux temps, qui suivront une chronologie débutant à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, et finissant à la Circulaire Guichard de 1973, interdisant la construction des grands ensembles. D'abord, il faut saisir ce qui a mené à construire les grands ensembles. C'est l'objet de la première sous-partie de ce chapitre, qui me permettra de contextualiser les multiples problèmes autour du logement en France et d'expliquer ainsi l'apparition de la crise du logement. Cela permettra d'arriver à ma seconde sous-partie, présentant l'apparition des premiers grands ensembles comme solution miracle à la crise du logement.

## 1. Une brève histoire des Grands Ensembles : d'un contexte d'urgence à une solution "miracle" face à la crise du logement en France

La construction des grands ensembles résulte d'abord d'un contexte d'urgence. Thibaud Loegler, dans son mémoire de licence intitulé Les relations entre villes et logements dans l'histoire des grands ensembles, parle d'un "déficit chronique du logement". Cette carence en logements en France résulte de facteurs chronologiques.

Je vais débiter cette chronologie à un tournant dans la crise du logement français : 1945. Date connue comme marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale, elle marque aussi le début d'une prise de conscience, ou en tout cas du constat d'un manque crucial de logements.

	Immeubles		Logements		
	Sinistrés en totalité (1)	Sinistrés en partie	Sinistrés en totalité	Sinistrés en partie	Total
<b>INED, 1946</b>	262 000 (2)	1 009 000 (2)	<b>455 000</b> dont 62 000 ruraux	1 719 000 dont 205 000 ruraux	<b>2 174 000</b>
<b>MRU, 1948</b>	3 0.000 dont 85 000 ruraux	1 320 000 dont 235 000 ruraux	<b>600 000</b> dont 150 000 ruraux	1 400 000 (3)	<b>2 000 000</b>

*Fig. 1 : Nombre d'immeubles et de logements détruits en totalité ou en partie au cours de la guerre : estimations de l'INED, 1946, et du MRU, 1948*

Sabine Effosse, dans son ouvrage L'invention du logement aidé en France, l'immobilier au temps des Trente Glorieuses, s'appuie sur les calculs réalisés par le MRU (Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme) comme l'illustre le tableau ci-dessus. Au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, près de 2 millions de logements ont été détruits (sinistrés soit en totalité soit en partie détruits), laissant près de 700 000 familles sans domicile et solution de relogement.



Fig. 2 et 3: *Le Temps de l'Urbanisme*, Philippe Brunet, 1962 (Captures d'écran, Adrien Garofalo, avril 2021)

Dans le documentaire de Philippe Brunet, *Le Temps de l'Urbanisme* (1962), il est fait état de 432 000 logements détruits et 820 000 rendus inutilisables. Comme l'illustrent ces images tirées du documentaire, le bilan des destructions est lourd, car près d'un tiers du parc de logements français est détruit.

Au-delà des conséquences des deux Guerres Mondiales, le parc de logements français existant, ayant échappé aux nombreux bombardements, est vieillissant. La plupart des habitations sont vétustes. Sabine Effosse, dans son ouvrage *L'invention du logement aidé en France, l'immobilier au temps des Trente Glorieuses* (2003), décrit cette vétusté comme un "drame", une "insalubrité croissante" du parc de logements.

Fig. 4 : *La crise du logement, un problème nationale*, *Les actualités françaises*, 1957 (Capture d'écran, Adrien Garofalo, avril 2021)

Dans la filmographie, de nombreux documentaires permettent d'illustrer le propos et de montrer à quel point le parc de logements en France est insalubre et ne permet pas de suivre le rythme de l'évolution des besoins des ménages. En effet, si la qualité de l'habitat français laisse à désirer, les exigences et les besoins, eux, augmentent.

A ce fait, une cause principale semble en grande partie à

l'origine de l'augmentation de ces besoins : l'évolution croissante de la démographie. Pour illustrer cette forte croissance démographique, le documentaire présentant le Grand Ensemble de Sarcelles *Le nouveau Sarcelles de Cinq Colonnes à la Une* (1960), est un bon exemple. De fait, il énumère le nombre de baptêmes dans la paroisse de Sarcelles et le compare au nombre d'enterrements. En 1960, 289 baptêmes ont eu lieu en un an contre seulement trois enterrements. Après guerre s'est donc installé un véritable baby-boom, venu s'ajouter au manque déjà crucial de logements.



De plus, l'accroissement de la démographie est accentué par les premières vagues migratoires en provenance d'Europe du Sud et du Maghreb (en 1954, 210 000 Algériens arrivent sur le territoire français, ils sont 460 000 en 1964, selon l'article tiré de France Culture, Le bidonville de Nanterre à hauteur d'enfants : Bienvenue rue des Paquerettes). Par ailleurs, les premiers rapatriements issus de la Guerre d'Algérie mènent à l'arrivée en France de près d'un million de pieds-noirs (Jordi, 2002).

Ainsi, la France est rapidement dépassée par ce contexte d'urgence, laissant place à une forte crise du logement. De nombreux foyers se trouvent contraints de vivre dans des habitations de fortune, communément appelés bidonvilles. Ces formes d'habitat dense et insalubres se développent à une vitesse importante à la périphérie de Paris et des grandes villes de province. Constitués d'habitations de fortune, sans chauffage, électricité ou eau courante, ils deviennent un des enjeux principaux de la crise du logement.



*Fig. 5 : Au pied des HLM en construction et d'un chapelet de pavillons, la pauvreté• Crédits : Jean Pottier / Gamma-Rapho - Getty.*

*Cette illustration représente le Bidonville de Nanterre, célèbre par sa taille et sa densité de population ahurissante, il est un témoignage important de l'ampleur de la crise du logement en France au début des Trente Glorieuses.*

Habitat indigne, il apparaît impératif de résorber ces bidonvilles, pour permettre à leurs habitants d'accéder à un confort de vie minimum, jugé indispensable. En ce sens, l'Abbé Pierre, durant l'hiver 1954, portera de sa voix cette nécessité de répondre à la crise du logement, en lançant un appel à la radio, suite au décès d'une femme récemment expulsée, victime du gel et du manque crucial de logements. Cet appel "au-secours", marquera le début d'une prise de conscience vis-à-vis de la crise du logement, mettant en avant l'ampleur de l'urgence à laquelle la France doit faire face.

Cette première sous-partie m'a permis de dresser, de manière synthétique, un contexte historique et socio-démographique, en y intégrant le constat d'une crise du logement importante. Ce constat fait état d'une urgence à laquelle l'Etat Français va répondre par une solution nouvelle : Le grand ensemble, objet de la seconde sous-partie.

## 2. De la nécessité de construire à une solution miracle : Le Grand Ensemble, les débuts d'une production de masse, rapide et peu coûteuse.

Pour solutionner la crise du logement, la France doit faire sortir de terre près de 6 millions de logements (P. Brunet, 1962). L'Etat français, pour atteindre cet objectif le plus rapidement possible, va se charger, notamment à travers le Ministère de la Reconstruction, dès le début des années 1950, de la réalisation d'ensembles de logements d'un genre nouveau, dits "modernes". Durant cette première décennie de reconstruction, ces nouveaux ensembles, plus "esthétiques" (Dans la mesure où ils présentent un aspect extérieur neuf, répondant aux exigences d'hygiène et de salubrité, malgré une architecture nouvelle qui contraste avec le bâti existant), répondant aux normes de confort moderne en vigueur, et offrant une qualité de vie nouvelle aux ménages français, vont se multiplier sur le territoire.



*Fig. 6 : Construction de la Cité Benauges, Bordeaux, tiré du documentaire 1956, Naissance d'une cité, Marcel Hubsch, 1956*

*Cette illustration montre l'une des barres d'immeubles de la cité de la Benauges à Bordeaux. Cet ensemble de logements a été construit au milieu des années 1950, en béton, mais sa construction n'était pas encore "industrialisée". En effet, l'ensemble est construit en parpaings assemblés les uns aux autres de manière plus classique. Cette illustration permet de montrer une transition à la fin des années 1950, vers des constructions quasiment préfabriquées en usine.*

Cependant, un enjeu de taille s'ajoute à l'objectif du nombre de logements : la France doit en effet construire ces logements dans un délai très court, le contexte de crise étant très préoccupant, il est urgent d'accélérer les constructions. Pour ce faire, la construction des logements va rapidement être industrialisée, provoquant à la fin des années 1950, un tournant dans la construction des ensembles de logements, donnant lieu aux "nouveaux" grands ensembles, permettant une production massive et rapide de logements.



En 1953, le Plan Courant prévoit la construction de 240 000 logements par an (France Archives, 2003 A rajouter dans la bibliographie). Pour répondre à cet objectif, le choix est fait de construire des ensembles de logements collectifs, sous formes de barres d'immeubles et de tours. Pour que cette construction des logements soit massive et rapide, des prouesses techniques nouvelles voient le jour. Il s'agit d'expliquer certaines de ces avancées techniques, par le prisme de la préfabrication, afin de voir comment cette industrialisation de la production de logements s'est accentuée au service de la construction des grands ensembles.

Pierre Jambard, dans *La construction des grands ensembles, un échec des méthodes fordistes ? Le cas de la société auxiliaire d'entreprises (1950-1972)*, (2009), distingue deux types de préfabrication sur lesquelles je vais m'appuyer pour expliquer les différents "degrés" de préfabrication que l'on pouvait trouver lors de la construction des grands ensembles. Il y aurait en effet des préfabrifications dites lourdes et d'autres jugées partielles. Les préfabrifications dites partielles sont moins intéressantes pour le sujet de la standardisation des constructions de grands ensembles, puisqu'elles ne furent pas le choix retenu majoritairement lors de la construction des grands ensembles français. Il s'agit donc bien de décrire ce qu'a été la préfabrication lourde, et de lister de manière non exhaustive, quelques procédés connus de construction de masse.

L'un des procédés techniques les plus marquants, ayant permis de construire rapidement une quantité importante de logements en utilisant la préfabrication, est le chemin de grue. Un rail, de la longueur du bâtiment projeté, est déposé sur le sol, le long des fondations de l'immeuble. Sur ce rail est fixée une grue, permettant d'acheminer sur la longueur et la hauteur, les matériaux nécessaires à la construction. Grâce à cette technique, des immeubles de grande longueur et de grande hauteur peuvent sortir de terre en un temps record.

Fig. 7 : *Matériaux de construction d'après-guerre, systèmes de préfabrication lourde (site web, non daté).*

*Cette illustration, permet de voir à la fois la grue, fixée sur son rail et pouvant se déplacer le long de la surface construite, et les matériaux de préfabrication dite lourde, ici une cloison entière comportant déjà l'espace prévu aux huisseries de fenêtre est hissé jusqu'à l'étage désiré.*

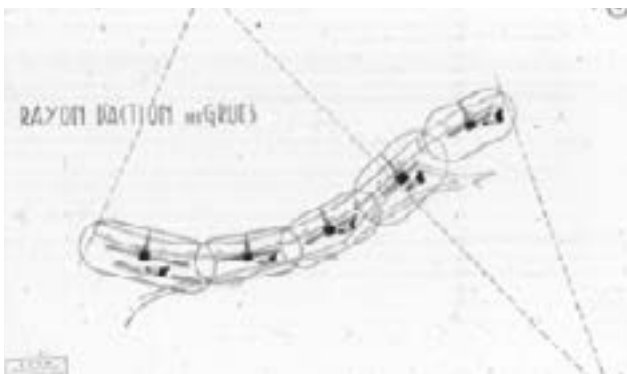
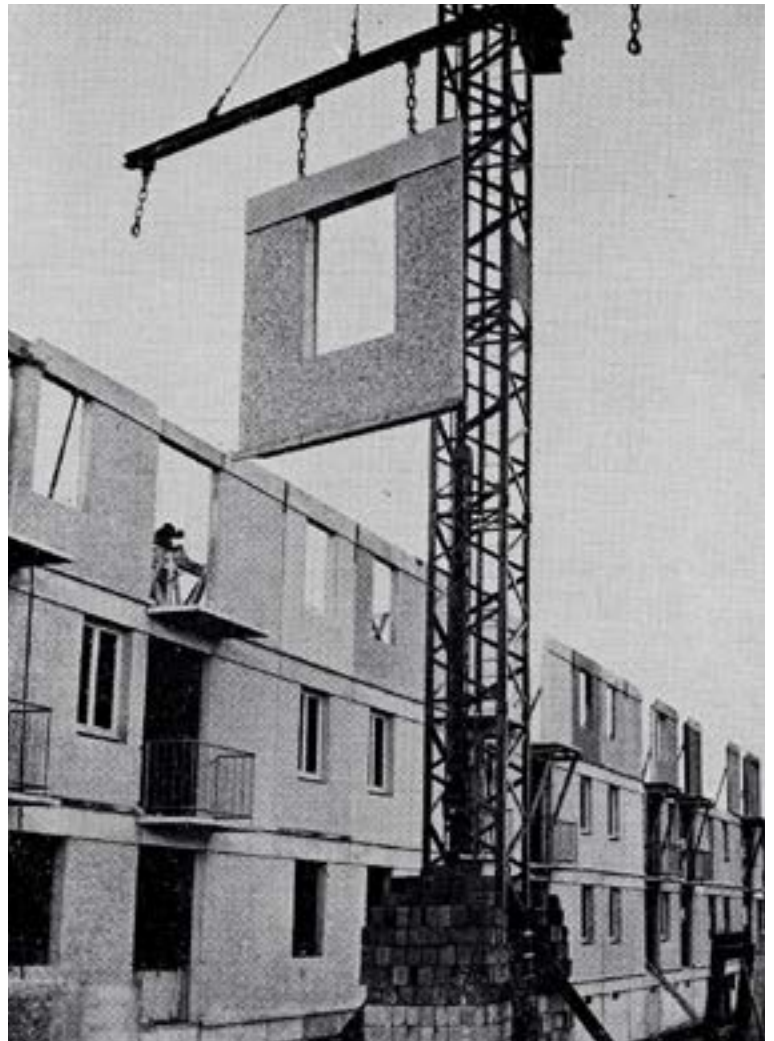


Fig. 8 : *Le champ d'action des grues pour la construction du Shape Village de Saint-Germain-en-Laye, Le shape village à Saint-Germain-en-Laye, Hubert Lempereur, Le Moniteur, 2007*



*Cette illustration montre un plan de rayon d'action de grue. On voit ainsi que la construction peut être très rapide, la grue étant mobile, fixée à son rail. Il est donc plus facile de construire rapidement une grande quantité de logements avec ce procédé.*

Un second procédé technique à souligner est la préfabrication lourde des matériaux et éléments de construction. De fait, l'utilisation d'éléments préfabriqués, associés au chemin de grue, est un véritable gain de temps. Ainsi, les cloisons, les planchers, les cages d'escaliers (entre-autres) sont pré-fabriqués en usine, à proximité immédiate du chantier, permettant d'acheminer rapidement les éléments. Ils sont ensuite assemblés entre-eux à l'aide de la grue, puis "soudés" avec une couche de béton (figure 7).

Le béton est quant à lui une grande avancée technique. Son industrie, dont l'essor n'a cessé de continuer à l'issue de la Seconde Guerre Mondiale, permet d'accélérer les processus de préfabrication. Il contribue cependant à standardiser le grand ensemble, puisqu'il devient presque l'unique matériau utilisé dans leur construction. Son utilisation est mécanique, systématique et industrialisée.

A travers l'exposition de ces divers procédés de construction de masse, la standardisation paraît inévitable. De fait, l'industrialisation de la construction induit une forte similarité dans les matériaux utilisés, leur aspect tant visuel que technique est quasiment identique d'un chantier à l'autre. Les grands ensembles se ressemblent, et on retrouve chez les locataires, qui résident dans l'immeuble voisin, ou dans une autre région française, des éléments communs, rendant plus complexe l'appropriation par les habitants.

Cette première partie, dans lequel j'ai cherché à dresser une brève histoire du grand ensemble et de sa construction, m'a permis d'amener le prisme de la standardisation, sur laquelle j'ai choisi d'axer ma recherche. Il convient maintenant d'expliquer ce terme de standardisation.

La définition du terme "standardisation", associé au fait de "standardiser", signifie selon le dictionnaire Larousse l'action de "ramener un produit, une production à une norme à un modèle unique ou un petit nombre de modèles aux caractéristiques définies" (Larousse, 2021). Selon l'outil Ortolangue du CNRTL, le terme de standardisation est associé à la normalisation. Ainsi, le fait de standardiser serait l'action de normaliser une production. Concernant le grand ensemble, il s'agit d'une production de masse de logements. Alors, définir la standardisation des grands ensembles consiste à dire que ces derniers ont vu leur production normalisée, occasionnant la création d'un modèle de production, composé d'un "petit nombre de modèles aux caractéristiques définies".

Cette première partie m'a également amené à décrire les techniques de constructions industrialisées de la production des logements du grand ensemble. Ces méthodes nouvelles de constructions conduisent à une standardisation, qui s'exprime par divers éléments architecturaux et urbains que je vais étudier dans la seconde partie. Ainsi, cette seconde partie sera une recherche illustrée de ce qui fait la standardisation.



**6**

**DEUXIÈME**  
**PARTIE**

# **L'EXPRESSION DE LA STANDARDISATION DANS LES GRANDS ENSEMBLES**

1. Plans de masses, plans d'immeubles et plans des logements
2. Matériaux et formes architecturales

Au travers de ce chapitre, je vais tenter d'illustrer l'expression de la standardisation dans les grands ensembles. Autrement dit, comment s'exprime, dans les grands ensembles une fois construits, cette standardisation. Je vais donc partir pour ce développement, de l'inauguration des premiers ensembles de Sarcelles en 1960. Je sélectionnerai ensuite des terrains, choisis pour illustrer différents éléments qui "font" la standardisation. Chronologiquement, je bornerai ce chapitre à la circulaire Guichard (1973), interdisant la construction des grands ensembles.

La standardisation, dans les grands ensembles, s'exprime à travers des échelles variées, plus ou moins larges. Il est donc possible de l'identifier à des échelles architecturales et urbanistiques. Je vais donc séparer ce chapitre en deux sous parties. La première, sera axée sur les plans de masses, les formes urbaines et les plans des logements. Cela me permettra d'amener une seconde sous-partie, qui développera la question des matériaux et formes architecturales.

## 1. Plans de masses, plans d'immeubles et plans de logements

Le Grand Ensemble, en vue aérienne notamment, semble toujours suivre le même plan de masse.

Photographie aérienne du quartier de Las Planas - Le Ray, Nice, 18/11/1976, Capture d'écran, IGN Remonter le temps



Fig. 9

*Le Ray-Las Planas (Nice, photo datée du milieu des années 1969) / Fig. 10 La Rode (Toulon, photo de 1976) / Fig. 11 Sarcelles (photo de 1976). Sources : Capture d'écran, IGN Remonter le temps, Adrien Garofalo, 2021*

Les trois photographies aériennes précédemment présentées permettent d'illustrer et de mettre en exergue une similarité dans les plans de masse. J'ai choisi par ailleurs ces trois ensembles car ils se situent dans des départements différents, permettant de mettre de côté l'identité potentielle d'un grand ensemble à sa région. Ainsi, ces vues aériennes révèlent des plans de masse suivant une typologie de barres et de tours, disposées le long d'axes de voirie selon un plan rectiligne.

La standardisation du grand ensemble, commencerait ainsi dès le plan de masse, dont la forme est par ailleurs fortement liée aux techniques de construction de masse utilisées décrites dans le chapitre 1, les immeubles étant construits à la chaîne selon des méthodes similaires dans tout le pays, peu de variantes sont possibles.

Raphaël Labrunye et Gauthier Bolle dans *La conception des grands ensembles en France (1945-1975), caractéristiques environnementales et résilience d'une forme urbaine jugée obsolète* (Avril 2020), traitent de la question des plans de masse des grands ensembles. Dans leur écrit, ils catégorisent quatre “grandes familles” de plans de masse. On retrouve ainsi les “unités”, les “projets statistiques”, les “ordres” et les “grands-parcs”.

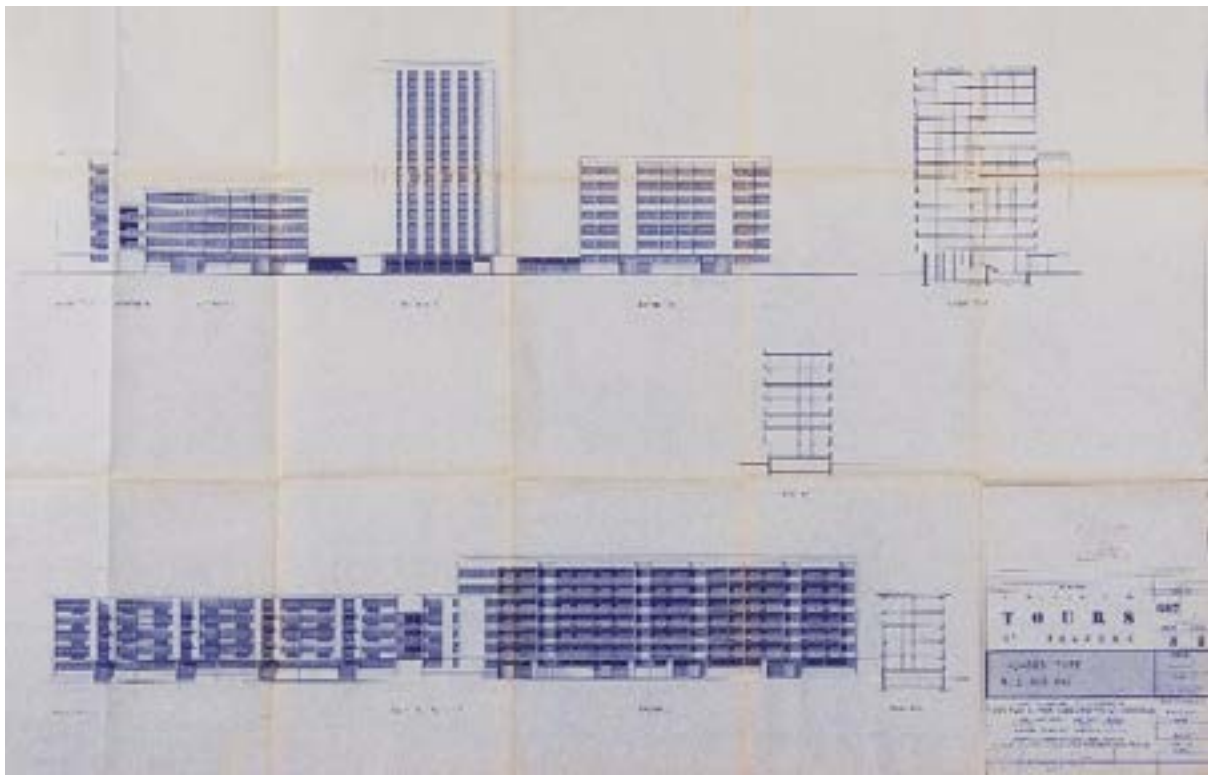
J'ai choisi de ne pas évoquer les plans de masses de projets appartenant à la famille des “unités”, car, comme compréhensible par leur nom, les projets de ce type ne sont pas des Ensembles à proprement dit. Il s'agit en effet d'unités d'habitation, comme les célèbres Unités d'habitation du Corbusier, et sont ainsi composées d'un seul bâtiment, fonctionnant à lui seul comme un microsystème de ville autonome, ne permettant pas d'établir une réflexion sur le terme d'ensemble.

Le projet “statistique”, en revanche, est plus démonstratif de la standardisation des plans de masse. En effet, il s'agit d'un type de projets visant à “répartir équitablement sur l'ensemble du foncier un module identique, sans tenir compte de la géométrie du foncier afin de favoriser l'orientation la plus «scientifique» possible” (*La conception des grands ensembles en France (1945-1975), caractéristiques environnementales et résilience d'une forme urbaine jugée obsolète*, Raphaël Labrunye et Gauthier Bolle, Avril 2020). Ces projets, sont principalement menés par un objectif d'orientation des logements, qui doivent profiter d'une orientation Est-Ouest ou Nord-Sud. Ainsi, pour ces grands ensembles au plan de masse “statistique”, la “géométrie du foncier”, dont parlent Raphaël Labrunye et Gauthier Bolle, n'est pas ou peu prise en compte. Tout est ainsi créé de toute pièce, qu'il s'agisse des axes routiers ou des bâtiments, sans tenir compte de la morphologie urbaine alentours. Ainsi, le grand ensemble semble détaché du paysage qui l'entoure, suivant une disposition mathématique et rationnelle. Ces projets “statistiques”, concernent majoritairement les grands ensembles construits au début des années 1960, comme ceux présentés sur les trois illustrations précédentes.

Je ne vais également pas utiliser les projets de type “Grand Parc” pour illustrer la standardisation des plans de masse. En effet, il s'agit de projets répartis dans des Parcs, souvent liés à d'anciennes propriétés ayant été détruites au profit des constructions modernes. Comme l'objectif de ces ensembles est d'offrir des orientations de logements multiples permettant de profiter de l'environnement paysager, ils dépendent grandement du lieu qui les accueillent. Leur plan de masse est de ce fait moins sujet à la standardisation et plus adapté par ailleurs à des opérations de moins grande ampleur dans le nombre de logements.

Par ailleurs, les projets de type “ordre”, concernent une majeure partie des grands ensembles construits entre 1960 et 1973, développant ainsi une standardisation forte des plans de masse.

Comme le décrivent Raphaël Labrunye et Gauthier Bolle, ces ensembles sont composés en partie par le ou les axes principaux de desserte, le long desquels s'articulent les immeubles de type barre, et le projet étant rythmé par les immeubles de type tours, créant ainsi une variation des densités et où la tour est un “repère”, possiblement comparable à un totem visible de loin.



*Fig. 12 : Immeubles dits opération Pasteur (ensemble de 9) - Façades types - 1er juillet 1968. (Archives communales de Tours, section contemporaine, Série W, cote 999 W 297)*

Cette illustration représentant la coupe d'un grand ensemble de Tours, permet de noter que les Tours agissent comme des "totems", des points de repères dans la cité.

Cette analyse des "familles" de plans de masse proposée par Raphaël Labrunye et Gauthier Bolle, me permet à présent d'analyser comment la standardisation s'exprime dans les plans de masse des grands ensembles. Je vais ainsi m'appuyer sur des projets "statistiques" et des projets "ordre", en prenant exemple sur des terrains sélectionnés. En analysant de cette manière leurs plans de masse, je vais tenter de lister les éléments standardisés de manière plus globale, prenant en compte non seulement les immeubles de logements, mais aussi la voirie, les équipements, les espaces verts, entre autres.





Le grand ensemble de Massy-Antony reprend un plan de masse similaire. On retrouve également les immeubles d'habitation barres, répartis le long des axes de circulation principaux, les immeubles tours, disposés au centre faisant encore office de totem, les services (commerces, églises, écoles etc.) au centre et les espaces verts. Ainsi, en comparant les plans masse de ces deux ensembles, il est possible d'établir des similarités.

Le plan de masse du grand ensemble, standardisé, comme le montrent ces deux exemples, semble reprendre toujours le même modèle : les immeubles d'habitations barres sont répartis le long des voies de circulation principales, ils sont les lignes directrices du projet. Les tours sont plus hautes, elles servent de repère et sont situées au centre du grand ensemble. Autour des tours, s'articulent les services mis à disposition des habitants. Ces services sont généralement identiques d'un ensemble à l'autre : une église, un centre-commercial, une école, parfois une maison des jeunes ou des équipements sportifs. Tous ces équipements sont situés au centre du grand ensemble, qui sert de point névralgique où sont supposés se retrouver les habitants. Il est ainsi possible d'observer une desserte "en étoile" des immeubles vers les équipements dans le grand ensemble.

Ce type de plan de masse rend le paysage du grand ensemble répétitif, similaire d'une ville à l'autre, d'une région à l'autre.

Cette étude comparative des plans masse des grands ensembles m'a permis d'illustrer l'échelle la plus large de la standardisation.

Il s'agit maintenant de s'approcher du grand ensemble, afin d'étudier sa standardisation à travers les plans des immeubles, puis des appartements.

Les immeubles du grand ensemble, sans même porter le regard sur leur aspect extérieur, se ressemblent dès l'analyse du plan.

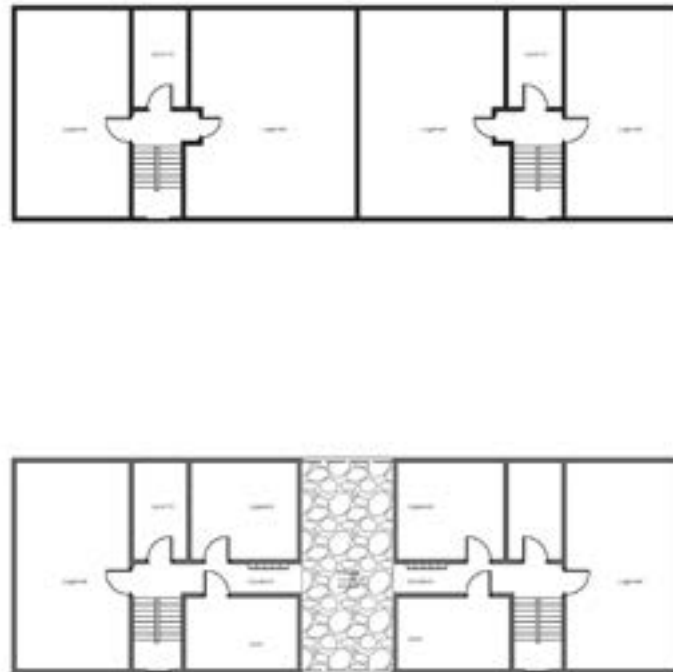
J'ai choisi de commencer par un ensemble marseillais : la cité Bois Lemaître. Située dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement de la cité phocéenne, il va me permettre une première approche des plans d'immeubles standardisés.



*Fig. 16 : Notice monographique, Ensembles & Résidences à Marseille 1955-1975, 23.04.2021*

Les immeubles de la cité Bois Lemaître, sont de deux types principaux : Des immeubles barres (dont un curviligne) R+4 et une tour au centre de l'ensemble, en R+15. Ils suivent un plan similaire à la quasi-totalité des immeubles des grands ensembles français, que je vais analyser au travers de plans faits sur place.

Je vais commencer par analyser les plans des immeubles de type barres de la cité Bois Lemaître et tenter de les comparer avec d'autres immeubles du même type dans d'autres grands ensembles.



*Fig. 17 : Plan du Rez-de-Chaussée et d'un étage courant dans un immeuble de type barre de la Cité Bois Lemaître, réalisation Adrien Garofalo, Autocad, 2021*

A Bois Lemaître, les rez-de-chaussées sont assez sommaires et comportent quelques logements. L'espace restant est consacré aux circulations horizontales et verticales, permettant l'accès d'abord aux immeubles, puis aux appartements. L'accès aux différentes entrées d'escaliers se fait par un passage traversant l'immeuble de part en part, desservant à chaque fois deux entrées. Ce passage est libre et non fermé, il est simplement réservé aux piétons. L'entrée de chaque cage d'escalier est fermée par une porte à simple battant en partie vitrée. Dans les barres en R+4, il n'y a pas d'ascenseur. Chaque palier est composé dans les étages 2 deux appartements, un local commun dit "local vide-ordures" et la trémie d'escaliers ouverte sur le palier.

Ce plan de desserte des logements est relativement classique et identifiable dans de nombreux grands ensembles (c'est par exemple le cas pour les grands ensembles de Sarcelles, de Sanitas à Tours ou encore du Haut du Lièvre à Nancy). La variante majeure est la présence ou non d'un ascenseur, dépendant du nombre d'étages de la barre. Ainsi, les plans de ces immeubles se ressemblent, ils sont standardisés et cette standardisation se retrouve à plusieurs échelles. Premièrement à l'échelle même de la cité conçue, puisque les immeubles de type barres sont relativement nombreux et que le nombre d'escaliers par barre est important. Il y a donc une répétitivité du plan sur plusieurs centaines de mètres, et chaque entrée, palier ou escalier se ressemble sur un même ensemble et ce également d'une barre d'immeuble à l'autre. Deuxièmement, à l'échelle plus large de la ville, du département ou de la région, ces plans de conception des espaces communs sont quasiment identiques et très répétitifs.

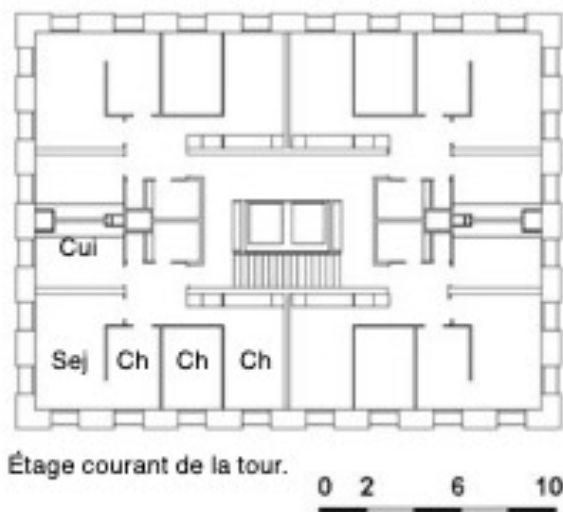


Pour illustrer ce propos, j'ai choisi de comparer les plans de Bois Lemaître avec ceux de la cité Gaston Roulaud (Drancy, Seine-Saint-Denis), notamment parce que ces deux ensembles, bien que les plans soient assez ressemblant, sont situés de manière géographiquement opposée à l'échelle de la France.

Dans la cité Gaston Roulaud, les immeubles sont de hauteurs plus importantes que dans la cité Bois Lemaître. Il y a donc un élément supplémentaire présent : l'ascenseur. En revanche, les entrées se font sur le même principe : un passage traversant relie deux entrées, dans ces deux entrées se trouvent une trémie d'escaliers similaire à celles de la cité Bois Lemaître, deux logements et un local "vide-ordures". Dans les étages, il y a sur chaque palier trois appartements, un local "vide-ordures" et la trémie d'escaliers toujours ouverte sur le palier.

Maintenant, il s'agit d'analyser les immeubles de type tours, en suivant la même démarche. Je vais donc analyser le plan de la tour de la cité Bois Lemaître, puis le comparer avec le plan de la tour de la cité Gaston Roulaud à Drancy, que j'ai choisie pour les mêmes raisons que citées précédemment.

Les grands ensembles de Bois Lemaître et Gaston Roulaud présentent une similitude intéressante au point de vue du plan de masse : ils ne comportent qu'une seule tour. A Bois Lemaître, la tour en R+15 est composée d'une entrée, desservant deux ascenseurs et une cage d'escaliers, menant aux paliers d'appartements. N'ayant pas pu accéder aux étages et au Rez-de-Chaussée, je vais illustrer cette description en m'appuyant sur les archives disponibles, notamment le plan d'étage courant ci-dessous.



*Fig. 18 : Notice monographique, Ensembles & Résidences à Marseille 1955-1975, 23.04.2021*

Je ne vais pas expliciter en détail le rez-de-chaussée car n'ayant pas pu avoir d'autre précisions qu'un constat de visu, il me semble plus précis de prendre comme base le plan d'étage courant, pour analyser les circulations horizontales et verticales de desserte qui composent la tour.

A chaque étage, sont présents quatre appartements, deux ascenseurs desservent sur un schéma "pair/impair" les étages de la tour, ainsi qu'une cage d'escalier de service. Les circulations

verticales sont situées dans un noyau central, et la desserte des appartements est assurée par un couloir.

Il s'agit maintenant de mettre en regard ce plan avec celui de la tour du grand ensemble Gaston Roulaud de Drancy.



*Fig. 18b : Vue aérienne de la tour de la cité Gaston Roulaud, Drancy, google maps, avril 2021, Adrien Garofalo.*

Aucun plan n'étant disponible dans les archives concernant la tour de la cité Gaston Roulaud et n'ayant pu m'y rendre pour constater de visu les distributions intérieures, je vais tenter d'illustrer la composition des étages à l'aide de Google Maps, outil qui me permet d'une part d'avoir un visuel du toit permettant de deviner l'organisation des circulations, mais aussi, en mode street view, de voir les abords immédiats du rez-de-chaussée de la tour.

La tour de la cité Gaston Roulaud, si on regarde sa forme, son plan et sa disposition dans le grand ensemble, est similaire à celle de la cité Bois Lemaître à Marseille. De forme rectangulaire, elle est imposante (R+17) et se dresse dans le grand ensemble comme point de repère. Dans la tour, la disposition des circulations est similaire à la tour de la cité Bois Lemaître à Marseille. Comme visible sur la vue ci-dessus, un noyau central permet la desserte verticale (l'unique différence est l'emplacement de l'escalier, situé sur le flanc de la tour et ouvert sur l'extérieur grâce à un vitrage ornemental). Un couloir (visible en observant la disposition des équipements d'aération du toit) permet, semble-t-il, la desserte horizontale des appartements.

Cette analyse comparative des immeubles barres et tours des cités Gaston Roulaud et Bois Lemaître, me permet de mettre en avant un premier axe "interne" aux immeubles de la standardisation. Fortement liée aux exigences techniques due à la typologie des tours et barres d'immeubles, cette disposition standardisée notamment des dessertes horizontales et verticales doit être nuancée. En effet, ces exigences techniques ne sont pas propres aux grands ensembles, et bien que les aménagements des communs intérieurs soient similaires d'un ensemble à l'autre, ce qui semble mener à la standardisation est plutôt le choix de faire des barres et des tours plutôt que d'autres types d'immeubles.

Je vais maintenant concentrer ma réflexion sur une échelle plus fine : le plan des appartements qui, contrairement au plan des circulations et communs, est un élément majeur de la standardisation des grands ensembles.

Pour ce développement, j'ai choisi de multiplier les terrains d'études. D'une part parce que cela est rendu possible par les nombreuses archives disponibles pour de multiples grands ensembles français, d'autre part car la diversité d'ensembles choisis permettra de mettre en évidence une véritable standardisation. Je vais également modifier mon schéma d'analyse et, contrairement au précédent développement sur les plans d'immeubles, je diviserai l'analyse par Ensemble, en traitant pour chacun des plans d'immeubles barres puis des plans d'immeubles tours, car cela me semble plus pertinent.

Les premiers plans étudiés concernent une des opérations du grand ensemble de Massy-Antony (Ile de France). Construit entre 1964 et 1967, les plans de cet îlot ont été réalisés par l'architecte Jean Ginsberg. Cette opération comporte 8 immeubles : 5 barres (R+5 à R+9) et 3 tours (R+5 à R+12, dont deux sont considérées comme des immeubles "plots" du fait de leur hauteur moins importante).

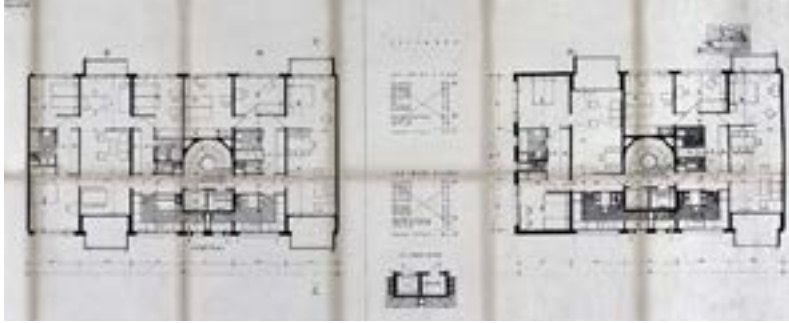


Fig. 19 : Cité - Plan d'étage des bâtiments A, B, C, D, E, G, et H, réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en mai 1965. Plan, échelle 1/50, 1965. (AD Essonne, 1502W 1399) - Inventaire général du patrimoine d'Ile de France.

Les premiers plans analysés concernent les appartements répartis dans les immeubles de type barres. Dans chaque cage d'escaliers des immeubles de type barres, on retrouve deux appartements situés face-à-face sur le palier. Il y a majoritairement des appartements 3 pièces, quelques 4 pièces plus rares, et des 2 pièces. Leur plan et notamment leur disposition est répétitif, identique pour chaque immeuble sur même type : dans les barres, les appartements sont tous traversants, c'est-à-dire qu'ils bénéficient d'une double exposition par exemple Nord-Sud ou Est-Ouest.



Fig. 20 : Schéma réalisé sur base des plans d'étage des bâtiments A, B, C, D, E, G, et H, réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en mai 1965. Plan, échelle 1/50, 1965. (AD Essonne, 1502W 1399) - Inventaire général du patrimoine d'Ile de France. Réalisé par Adrien Garofalo, Avril 2021.

Comme visible sur l'illustration à gauche, les appartements sont d'abord divisés en deux parties distinctes : Une zone "jour" et une zone "nuit".

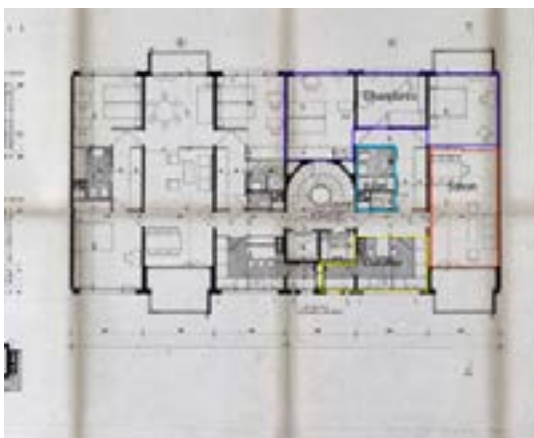


Fig. 21 : Schéma réalisé sur base des plans d'étage des bâtiments A, B, C, D, E, G, et H, réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en mai 1965. Plan, échelle 1/50, 1965. (AD Essonne, 1502W 1399) - Inventaire général du patrimoine d'Ile de France. Réalisé par Adrien Garofalo, Avril 2021.

La zone "jour" où se trouvent les pièces à vivre, la cuisine et parfois la chambre matrimoniale, bénéficient de l'exposition lumineuse la plus importante, contrairement à la zone "nuit" donnant dans la plupart des cas sur "l'arrière" de l'immeuble (dans le grand ensemble, il est difficile de parler d'avant" et d'arrière d'immeuble du fait du plan de masse, cependant pour articuler le plus clairement possible ma réflexion, j'emploierai ces termes. Ainsi,



l'avant de l'immeuble sera associé à la façade donnant sur l'entrée principale de l'immeuble et sur laquelle ouvrent les pièces à vivre. L'arrière, quant à lui, sera associé à la façade accueillant les cages d'escaliers, les chambres de la zone nuit, les pièces de service).

Dans la zone "nuit", on retrouve les chambres, accompagnées de la salle de bain. Dans les appartements, les pièces sont de surfaces relativement petites. Ainsi les chambres font rarement plus de 9 m<sup>2</sup> et les pièces à vivre n'excèdent pas 15 à 20 m<sup>2</sup>. Angulaires, elles sont facilement aménageables, mais semblent toutes similaires. Un unique couloir dessert les pièces de l'appartement, séparé lui aussi en une zone "jour" et une zone "nuit".

Je vais maintenant analyser le plan de la tour du même grand ensemble.

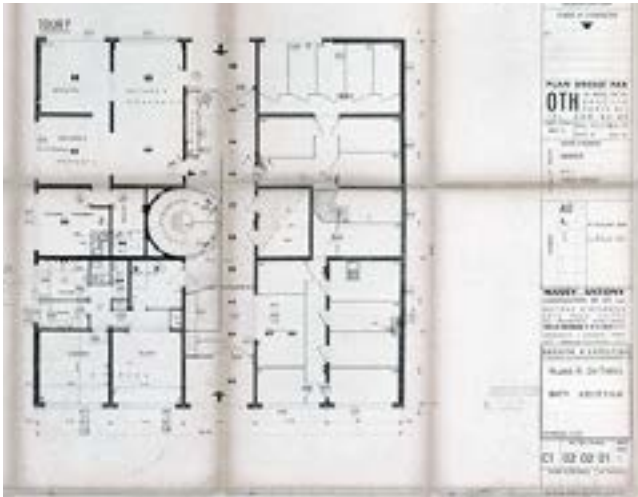


Fig. 22 : Plan de rez-de-chaussée des bâtiments A à H réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en 1964. Plan, échelle 1/50, 1964. (AD Essonne, 1502W 1399), Inventaire général du patrimoine d'Ile de France.

Dans les archives, aucun plan ne fait état des étages courants de la tour. Cependant, en se basant sur le plan des appartements du rez-de-chaussée, il est facile d'imaginer comment sont organisés les étages.

Dans les tours, les appartements ne sont pas traversants. Situés en pignons, leur exposition reste double, sur un schéma Nord-Est, Nord-Ouest / Sud-Est, Sud-Ouest. La séparation "jour", "nuit" est également moins marquée. Les immeubles de type tours de ce grand ensemble, semblent composés de quatre appartements par étages, occupant des surfaces plutôt similaires.

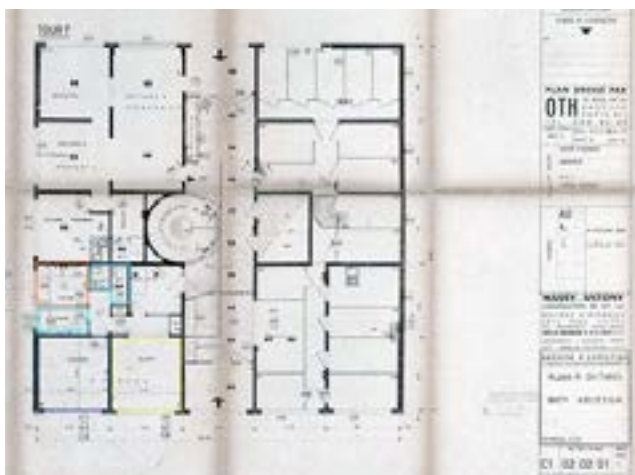


Fig. 23 : Plan de rez-de-chaussée des bâtiments A à H réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en 1964. Plan, échelle 1/50, 1964. (AD Essonne, 1502W 1399), Inventaire général du patrimoine d'Ile de France. Schéma réalisé par Adrien Garofalo, Adobe illustrator, Avril 2021

En orange sur le plan, se trouve la cuisine de l'appartement, en turquoise les pièces d'eau (bain et wc), en bleu foncé la chambre et en jaune le salon. L'autre pièce non entourée constitue l'entrée de l'appartement, dans laquelle se trouve parfois une loge, allouée au gardien ou à la concierge de l'immeuble.

Sur ce plan, on observe que les pièces sont également similaires, et sans indications sur le plan, il est difficile de distinguer la chambre par rapport au salon ou la cuisine par rapport à la salle de bain.

Je vais maintenant comparer ces plans à ceux d'un autre grand ensemble en suivant la même méthodologie.



Fig. 24 : Z.U.P. du Val Fourré - Quartier 1, des Ecrivains. Plan des bâtiments de huit étages, cellules 4 pièces et 4 pièces. (Archives Nationales, Direction de l'Habitat et de la Construction, 19840091/58-59), GERTRUDE IDF

Le plan ci-dessus, représente les logements composant les immeubles de type barres du quartier des Ecrivains, situé dans le grand ensemble du Val Fourré à Mantes-la-Jolie. Visuellement, ce plan est de prime abord semblable à celui des immeubles barres du grand ensemble de Massy. De fait, on retrouve une disposition similaire des appartements sur le palier, et une fois commencée l'analyse des plans des logements, la même organisation "jour" / "nuit" est visible. Les pièces à-vivre sont situées à l'avant de l'immeuble, comme la chambre matrimoniale. La cuisine et la chambre secondaire se trouvent sur l'arrière. De plus, la taille des pièces est semblable. Les chambres n'excèdent pas 12 m<sup>2</sup> et la pièce de réception, plus grande pièce de l'appartement, est comme pour le grand ensemble de Massy, adjointe à une chambre ouverte sur le salon. Cette disposition, si elle permet aux habitants de décider s'ils souhaitent une pièce de réception plus grande ou une chambre supplémentaire est un élément quasiment omniprésent dans les appartements des grands ensembles.

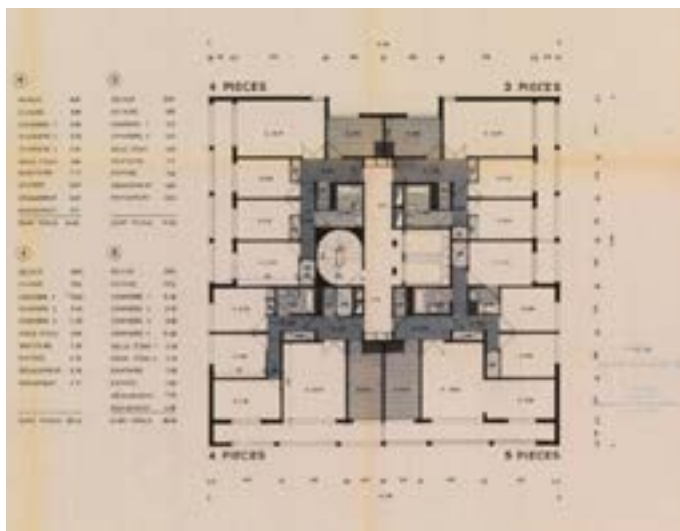


Fig. 25 : Z.U.P. du Val Fourré - Quartier 1. Nouveau projet de tours par H. Longepierre. Plan d'un étage courant. 1969. Mantes-la-Jolie. Permis de construire. 36/69, GERTRUDE IDF

Le plan des tours du quartier des écrivains, permet également d'identifier des similitudes avec le grand ensemble de Massy. La disposition palière est très ressemblante, on retrouve ce noyau central dédié aux circulations verticales, et quatre appartements par étages, répartis dans chaque angle de la tour. Ainsi, ces appartements disposent aussi d'une exposition de type Nord-Est / Sud-Est ou Sud-Ouest / Nord-Ouest. On retrouve la même organisation "jour" / "nuit", et la desserte par un couloir unique des différentes pièces de l'appartement. Dans ce cas, la dissociation de la zone "jour" et de la zone "nuit" est aussi moins marquée que dans les immeubles de type barre, probablement du fait de la disposition en "L" typique des tours qui rend moins évidente cette différenciation de zones de vie.

L'analyse comparative des plans de logements de ces deux ensembles, permet de mettre en exergue une forme de standardisation, dont l'unique variante importante, réside dans le type d'immeuble : ainsi, la seule entorse faite à la standardisation dans les appartements des grands ensembles, serait due aux dispositions différentes dans les barres et les tours.

Cette standardisation des plans des appartements peut être liée à la destination des appartements. De fait, l'objectif des grands ensembles étant de solutionner la crise du logement en offrant aux foyers un confort nouveau, l'appartement "type" du grand ensemble cherche toujours à répondre à cette demande, tout en conservant un objectif budgétaire et de production de logements de masse. Ainsi, la taille des appartements est relativement limitée, malgré la nécessité d'y intégrer les éléments qui "font" le confort moderne. C'est pourquoi les pièces sont de taille relativement petite et rassemblées en groupes de fonctions dominantes. Les pièces de la zone "jour" répondent aux exigences du ménage en termes de confort de réception, de préparation des repas, de travail, entre autres. Alors que les pièces de la zone "nuit" ont pour but de permettre d'offrir un couchage à chaque enfant d'un même ménage, répondant ainsi aux dynamiques démographiques du baby-boom. Pour gagner de l'espace, les pièces d'eau (salle de bain et toilettes) sont réduites à une surface minimum, permettant ainsi de gagner une chambre ou un salon de surface plus importante. Un autre élément important, partie intégrante de la standardisation des grands ensembles, est la modulabilité des logements. Comme évoqué précédemment, on retrouve sur les plans des logements, une chambre adjointe au salon, avec une cloison modulable, permettant de choisir entre une chambre supplémentaire ou un salon plus important. Cette modulabilité des logements vise à offrir une liberté aux ménages dans l'agencement de leurs logements, souvent liée au nombre d'enfants du ménage en regard de la surface de l'appartement mis à sa disposition.

Les plans des logements ne sont pas l'unique facteur de standardisation. Il est important d'analyser également les matériaux et formes architecturales qui composent les Grands Ensembles.

## 2. Matériaux et formes architecturales

Afin d'étudier les matériaux et formes architecturales des grands ensembles, j'ai choisi de procéder par échelles. De ce fait, il convient de se pencher sur ce qui concerne les aménagements extérieurs, constituant le paysage du grand ensemble, ce qui a rapport avec les façades, et enfin ce que l'on retrouve à l'intérieur même des bâtiments. A la différence de la partie précédente sur les plans de logements, qui mettait en regard deux exemples de grands ensembles pour permettre une comparaison, j'ai choisi pour ce développement d'exposer les matériaux et formes architecturales standardisés en dressant un inventaire non-exhaustif, en partant de l'échelle la plus large vers l'échelle la plus précise, et de les illustrer à travers plusieurs images, issues de documents d'archives ou de photographies personnelles, entre-autres.

Dans le grand ensemble, la standardisation des matériaux et formes architecturales est visible dès l'extérieur, notamment dans l'aménagement paysager et équipements extérieurs. Le principal matériau du grand ensemble est le béton. On le retrouve sous de multiples formes et il est utilisé pour la plupart des aménagements y compris extérieurs.



Fig. 26 : (gauche) Cité de la Pierre-Collinet - La Pierre-Collinet. Mobilier urbain avec plan de la cité. (Cité de l'architecture et du patrimoine. fonds Ginsberg 100 boîte 3006)

Fig. 27 : (droite) Grand ensemble de Créteil, le nouveau visage de la ville, M. Melo de Renault, archives INA, 1964

La standardisation des espaces extérieurs, si elle peut parfois être atténuée par des éléments en béton servant de décor (statues, jeux d'enfants etc.), s'exprime surtout par une taille de ces espaces peu propice à l'appropriation. Peu aménagés pour des questions budgétaires, ils sont souvent démesurés, non cloisonnés et leur standardisation est accentuée par le plan rectiligne donné par les axes de circulation suivant généralement le plan de disposition des immeubles.

La standardisation des Grands Ensembles par les matériaux et formes architecturales est également identifiable par l'analyse des façades des immeubles et bâtiments de services qui le composent.

Encore une fois, le béton est à l'honneur, et compose la majorité des surfaces de façades des immeubles. Pour illustrer la standardisation des façades, j'ai souhaité m'intéresser à un élément omniprésent sur les immeubles de grands ensembles : les façades ornementales en béton recouvertes de mosaïques colorées ou de parements en béton teinté.



Fig. 28 : (gauche) Mémoire de cité, Façade immeuble Renoir; cité des 4000, archive non datée

Fig. 29 : (droite) As-tu-déjà oublié, cité de la Pierre Collinet à Meaux, archives fond J. Ginsberg, Cité de l'architecture



Ces deux images d'archives représentant les Grands Ensembles des 4000 à La Courneuve (1ère image) et de la Pierre Collinet à Meaux (2ème image), permettent d'identifier une forte similitude des matériaux utilisés et du résultat visuel obtenu sur la façade.



*Fig. 30 : La Courneuve, cité des 4000, 1976, photographie de Jean-Pierre Gaujoux*

On distingue, sur cette dernière illustration, les mosaïques en céramique disposées sur les façades en béton préfabriquées de la cité des 4000 à La Courneuve. Ce procédé architectural d'ornement de façades supposé apporter une dynamique et une diversité, notamment par les motifs et les couleurs, au grand ensemble, peut aujourd'hui être considéré comme un "symbole" de l'architecture des grands ensembles. En effet, les motifs employés, la rythmique de disposition de ces éléments décoratifs sur les façades, ainsi que les palettes de couleurs employées sont similaires voir identiques d'un grand ensemble à un autre. L'effet initialement recherché d'offrir une variante visuelle afin de rompre avec la monotonie des façades, s'avère donc complexe à travers ce processus, puisque le paysage offert par les grands ensembles semble se répéter indéfiniment.



*Fig 31: Mosaïque d'exemples de façades standardisées, Adobe Stock, 2021*



Afin de rester sur les façades des immeubles de Grands Ensembles, je vais consacrer un développement à la rythmique architecturale retrouvée sur les façades.



*Fig. 32 : Le nouveau Sarcelles, RTF, Cinq Colonnes à la Une, 2 décembre 1960, capture d'écran Adrien Garofalo, mai 2021*



*Fig. 33 : Grand Ensemble de Créteil, le nouveau visage de la ville, M. Melo de Renault, archives INA, 1964*

Ces images montrant des façades des grands ensembles de Sarcelles et de Créteil, me permettent de signaler une forme de standardisation dans la rythmique des façades. Les deux premières images tirées du film *Le nouveau Sarcelles, RTF, Cinq Colonnes à la Une, 2 décembre 1960*, permettent de mettre en évidence de manière plus flagrante cette similitude des éléments qui composent la rythmique des façades que je vais décrire succinctement :

La encore, les immeubles de type barre permettent de montrer une grande répétitivité des rythmiques de façades, du fait de leur longueur, mise en évidence par la première scène du même film où une barre d'immeuble de Sarcelles-Lochères est longée en hélicoptère. C'est pourquoi je souhaite illustrer ce propos en prenant appui sur ces immeubles de type barre.

On remarque ainsi que la disposition des éléments de façades (fenêtres, murs pleins, murs rideaux, claustras etc.)

est toujours la même. Pour appréhender cette rythmique, je vais à nouveau décrire les immeubles en prenant appui sur la façade “avant” (celle où on retrouve les pièces principales de vie) et la façade “arrière” (celle où se situent les chambres et les pièces secondaires).

Sur la façade avant, quel que soit le matériau utilisé (béton avec parements mosaïque, béton avec parements en pierre, etc.), on retrouve la même disposition : une ou plusieurs fenêtres (majoritairement 2) à deux vantaux, consacrées à la chambre matrimoniale ou à la salle à manger, suivies d’une ou deux fenêtres à trois vantaux, ouvrant sur la salle de séjour, puis une fenêtre plus étroite ouvrant sur la cuisine. Arrive ensuite un mur rideau ou des claustras, derrière lequel se trouvent généralement un cagibi, ou la volée d’escaliers de l’immeuble. Ensuite, le modèle précédemment décrit s’inverse marquant le début de l’appartement voisin, disposé en miroir par rapport au premier. Ce modèle se répète sur toute la longueur du bâtiment, et dépend du nombre de cages d’escaliers présentes dans l’immeuble. Sur la façade arrière, les fenêtres sont généralement identiques puisque destinées aux chambres. A deux vantaux ouvrants, elles sont alignées symétriquement et offrent un visuel très répétitif, parfois ponctué par des claustras cachant un cagibi, ou des fenêtres plus étroites ouvrant sur les salles de bain ce qui accentue l’aspect standardisé des façades.

La description des matériaux et formes architecturales du grand ensemble, doit également prendre en compte les éléments qui composent l’intérieur des immeubles. Échelle la plus fine de ce développement, elle permet toutefois de mettre en évidence une standardisation importante. Pour des raisons de facilité d’accès aux immeubles, je décrirai cette standardisation des matériaux et formes architecturales en m’appuyant principalement sur les parties communes (accéder aux appartements étant plus complexe).



*Fig. 34 : As tu déjà oublié, cité de l’abreuvoir, photographie non datée, tonymcrazeekid*

Dans les immeubles, une chose frappante est la similitude dans les matériaux utilisés et leur aspect. En effet, il s’agit majoritairement de matériaux bruts (béton projeté entre-autres), d’aspect clinique et dont le coût peu élevé est immédiatement visible.

Sans ornements, les parties communes des immeubles d’un même ensemble sont identiques et n’ont pour variante que la forme (barre ou tours) impliquant des changements dans la disposition des différents éléments (ascenseurs, escaliers). La standardisation de ces éléments est déployée à l’échelle de l’ensemble, mais est également identifiable à des échelles plus larges. De fait, on retrouve les mêmes types de matériaux dans beaucoup de grands ensembles en France. Aucun élément de décor n’est généralement ajouté. S’il y en a (fresques, mosaïques etc.) elles sont relativement similaires à celles utilisées dans d’autres ensembles.

Ce chapitre m'a permis d'exposer comment s'était mise en place la standardisation dans le processus de production de masse de logements qu'implique la construction des grands ensembles. Qu'il s'agisse du plan de masse, des logements, des formes urbaines ou des matériaux et éléments architecturaux, les grands ensembles ont subi de plein fouet les conséquences d'une production normalisée, rapide et industrialisée. D'un idéal de solution à la crise du logement sans précédent qui frappe le pays, le Grand Ensemble conduit finalement à une autre laideur (Le temps de l'urbanisme, 1962). Constatée dès les premières réalisations, la monotonie résultant de cette standardisation et ses effets, qu'ils soient urbains ou sociaux, a mené les architectes et les urbanistes à repenser intégralement l'organisation et la conception du grand ensemble. Ainsi, ce dernier a été l'objet de recherches et s'est constitué laboratoire en matière d'urbanisme. Il convient donc maintenant d'étudier cette recherche de déstandardisation des grands ensembles.



**7**

**TROISIÈME**  

---

**PARTIE**  

---

# **L'ÉVOLUTION DU GRAND ENSEMBLE ENTRE *DESTANDARDISATION* ET CHAN- GEMENT D'IMAGE DES QUARTIERS**

1. Des grands ensembles “à contre-courant”, les travaux d'E. Aillaud et G. Candilis
2. La patrimonialisation, une muséification du grand ensemble qui transforme son image
3. La réhabilitation, une volonté de transformer l'image des quartiers



Cette dernière partie, me permettra d'illustrer comment la standardisation des grands ensembles a pu être contournée et quelles sont les perspectives d'évolution. Cette partie sera chronologiquement plus étendue que les deux précédentes, puisque je commencerai par traiter des grands ensembles bâtis au début des années 1960 voir de la fin des années 1950, qui, faisant figure d'avant-garde, cherchaient déjà à rompre avec la standardisation. Ensuite, je présenterai le grand ensemble par le prisme de la patrimonialisation, comme vecteur d'une nouvelle image de ces quartiers d'habitat social. Finalement, cette partie aboutira sur les premiers projets de renouvellement urbain des grands ensembles, au début des années 1980, pour terminer par les enjeux actuels qui sont aujourd'hui "au cœur des projets de rénovation urbaine" et de la politique de la ville. (Le terme de rénovation urbaine est ici utilisé en référence aux projet de requalification financés en partie par l'ANRU et programmant au niveau du bâti tant de la démolition que de la réhabilitation ou encore de la construction)

## 1. Grands ensembles "à contre-courant", les travaux d'E. Aillaud et G. Candilis

Les grands ensembles, "Ces bâtiments géants, volumes cubiques, surfaces planes, géométrie monotone, risquent de conduire à une autre laideur" (Le temps de l'Urbanisme, 1962). Ainsi, dès les premières réalisations, certains architectes et urbanistes, comprennent l'impact sur le paysage, que peuvent occasionner ces ensembles de logements industrialisés produits massivement. J'ai choisi pour cette sous-partie, de m'appuyer sur plusieurs exemples de réalisations, où la standardisation est questionnée dès la conception, et, même si elle ne semble pas pouvoir s'effacer complètement, s'estompe tout de même visuellement. Ainsi, je vais, pour chaque ensemble, exposer les

différentes échelles de standardisation présentées précédemment. En d'autres termes, il s'agira de partir du plan masse, pour arriver in fine au plan des logements, ce qui me permettra de mettre en exergue la déstandardisation.

Ainsi, le premier architecte que j'ai choisi pour illustrer cette partie est Emile Aillaud (1902-1988). Ayant œuvré pour la création de grands ensembles de logements dès le début des années 1960 et jusqu'à la fin des années 1970, sa conception de la déstandardisation peut être considérée comme une signature architecturale. Les réalisations d'Emile Aillaud sont nombreuses, ainsi, j'ai choisi de présenter deux ensembles, étant les plus emblématiques de son œuvre architecturale. Je vais donc commencer par le grand ensemble de La Grande Borne à Grigny (Essonne) pour finir par la Cité Pablo Picasso de Nanterre (autrement appelée Tours Nuages).



Fig. 35 : Grand ensemble de la Grande Borne (Grigny), fond Aillaud, Archiwebtute, anonyme, 2009

Le grand ensemble de la Grande Borne, construit à partir de 1967 à Grigny, se distingue d'emblée par son plan de masse. On retrouve la signature architecturale d'Emile Aillaud, avec ses immeubles courbes. Ainsi, sur ce plan masse, même si on retrouve des similitudes avec les grands ensembles classiques (services, organisation des immeubles par rapport aux espaces communs, aux espaces verts etc.), la déstandardisation semble tenir à la forme peu conventionnelle des immeubles.

De plus, Emile Aillaud semble avoir intégré à ses réflexions sur la déstandardisation un élément nouveau, se

rapportant aux typologies de bâti. En effet, les grands ensembles classiques se cantonnent à des immeubles Tours et des immeubles barres, sans toutefois intégrer d'autres formes d'habitat collectif. A la Grande Borne, les typologies de bâti sont plus étendues, notamment dans leur échelle : on retrouve en effet des immeubles barres, jamais rectilignes, offrant un habitat collectif plus "standard", mais aussi des habitations intermédiaires tendant à se rapprocher de l'habitat individuel.



*Fig. 36 : Suivi-animation de l'OPAH du quartier des patios à Grigny, Architecture Urbanisme Fiumani Jacquemot, 2014*

Ces habitations sont organisées en îlots bénéficiant d'une position plus ou moins centrale dans le grand ensemble. Dotées d'un jardin intérieur, elles sont organisées autour de patios. Elles offrent une typologie d'habitat différente, d'échelle moins grande, permettant d'une part de varier le paysage, d'autre part de diversifier les pratiques liées à la typologie d'habitat.



*Fig. 37 : Grand ensemble de la Grande Borne (Grigny), fond Aillaud, Archiwebture, anonyme, 2009*

*Fig. 38 : Emile Aillaud et la Théorie des grands ensembles, Chroniques d'Architecture, 2018*

Par ailleurs, ce plan masse permet d'offrir un tout autre paysage "peut-être plus beau, en tout cas plus insolite que tous ces quartiers ternes et monotones" (La France défigurée, Grigny, La Grande Borne, un effort pour le beau). En effet, là où les grands ensembles "classiques", standardisés, offrent un paysage rectiligne, similaire d'une ville à l'autre, le grand ensemble de la Grande Borne se démarque par ses courbes qui permettent d'oublier la longueur



des immeubles, ceux-ci s'enroulant à la manière d'un serpent sur eux-mêmes. Ainsi, le paysage offert par ce grand ensemble est différent et rompt avec les codes de standardisation.

*Fig. 39 : Banlieues françaises, la cité des enfants perdus : La Grande Borne ou les dérives d'une utopie urbaine, Urbanités, Mame-Fatou Diang, 2015*

En se rapprochant, on remarque également que le paysage donné par les équipements, les aménagements extérieurs est différent des autres grands ensembles. A La Grande Borne, Emile

Aillaud confie dans "La France défigurée, Grigny La Grande Borne, un effort pour le beau" (INA, 1972), "avoir porté une attention particulière à l'aménagement extérieur et à la conception d'espaces de rencontre notamment dédiés aux jeux d'enfants, faisant de ce grand ensemble un quartier adapté pour l'enfant" ("La France défigurée, Grigny La Grande Borne, un effort pour le beau", INA, 1972). A la Grande Borne, tout l'espace public semble en effet avoir été pensé pour pouvoir être pratiqué et approprié par chacun selon la manière qu'il le souhaite. Ainsi on retrouve des formes, des couleurs, des matières similaires à d'autres ensembles, mais, leur traitement architectural,

leur intégration dans l'ensemble et la diversité de leurs fonctions, est pensée différemment, ce qui permet de sortir de la norme, en proposant un traitement des espaces collectifs nouveau.



*Fig. 40 : Grand ensemble de la Grande Borne (Grigny), fond Aillaud, Archiwebture, anonyme, 2009*

Pour ce qui regarde le plan des immeubles et des logements, la disposition des appartements semble toutefois standardisée et plus ou moins alignée sur ce que l'on retrouve dans les grands ensembles plus classiques. Cependant, les formes courbées des immeubles offrent une variante intéressante mais trop peu évidente pour parler de déstandardisation.



*Fig. 41 : Grand ensemble dit "Tours Nuages" ou Cité Pablo Picasso (Nanterre), fond Aillaud, Archiwebture, anonyme, 2009*

Construite à partir de 1973, juste avant la circulaire Guichard interdisant la réalisation des grands ensembles, la cité Pablo Picasso de Nanterre se compose uniquement de tours, de

hauteurs diverses, ayant chacune la forme d'un nuage. Le plan de masse ci-dessus, permet également de constater qu'outre la forme originale des immeubles, leur disposition, si elle semble plutôt hasardeuse, est en réalité articulée autour d'une artère centrale faisant office de promenade, qui serpente au cœur du grand ensemble. On retrouve encore une fois la signature architecturale d'Emile Aillaud, qui recherche les courbes pour adoucir le paysage que crée ses ensembles, et qui tente de rompre avec les codes de standardisation.





*Fig. 42 : Nanterre, Les Tours Nuages vont changer de visage, David Livois, Le Parisien, 2017*

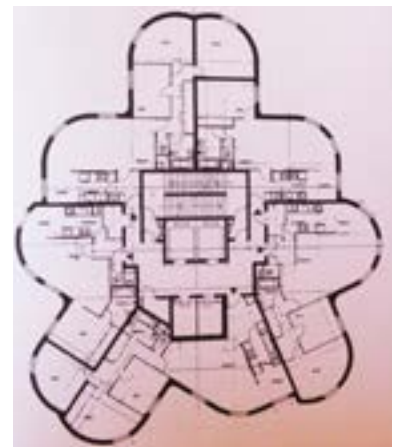
L'aspect extérieur des tours est également original. Si il reprend les mosaïques colorées d'autres grands ensembles plus conventionnels et standardisés, leur utilisation par Emile Aillaud est unique : les motifs des Tours Nuages, bien que colorés, ont été choisis pour permettre de les fondre dans le paysage environnant. Le motif rappelle le camouflage des habits militaires, et les tours semblent disparaître dans les couleurs de la ville qu'elles occupent. Ainsi, leur grandeur, leur hauteur est atténuée.



*Fig. 43 : Wordpress, l'autre carnet de Jimdy, anonyme, non daté*

Ici encore, Emile Aillaud a apporté beaucoup de soin à l'aménagement des espaces extérieurs, en intégrant des espaces de rencontre, des espaces de jeu pour les enfants, qui semblent se mêler au cœur du parc paysagé. L'immense serpent, situé au centre de l'ensemble se veut à la fois toboggan pour les enfants, banc public pour les adultes, c'est un lieu de rencontre et de loisir où les habitants mais aussi les visiteurs, les personnes en transit par le grand ensemble aiment se

retrouver.



*Fig. 44: Pinterest, Plan d'un étage courant, non daté non sourcé*

Concernant les appartements, si la structure qui permet les dessertes verticales correspond aux standards des grands ensembles, la forme de l'enveloppe extérieure des bâtiments rompt avec toute forme de standardisation : les murs sont tous courbés, les pièces n'ont pas la même forme ou la même composition d'un logement à l'autre.



Fig. 45 : (gauche) *Les Tours Nuages sur le point de s'envoler*, médialibre, 2017

Fig. 46 : (droite) « *Les yeux des tours* », série photo de Laurent Kronental dans les tours Aillaud à Nanterre / © Laurent Kronental

Sur les façades intérieures et extérieures, les formes originales des huisseries d'une grande diversité permettent de casser avec la monotonie des façades habituelles des grands ensembles. Les formes choisies varient d'une pièce à l'autre, du rond à la goutte d'eau en passant par le carré, aucune de ces fenêtres n'est anguleuse ou disposée de manière rectiligne, alignée sur la façade. Leur disposition est au contraire aléatoire et change d'un étage à l'autre, d'une tour à l'autre. Ainsi on peut identifier des différences entre son propre logement et le logement de son voisin, tout en étant sûr de ne pas retrouver un ensemble similaire ailleurs en France.

Ainsi, Emile Aillaud, malgré une signature architecturale que l'on peut retrouver dans chaque grand ensemble, a toujours cherché à apporter une variante identifiable facilement entre chacune de ses réalisations. Si certains ensembles comme celui de Grigny, sont plus standardisés notamment à l'intérieur des logements, la recherche architecturale et urbaine pour rompre avec la monotonie des ensembles standardisés semble fonctionner. Par ailleurs, les ensembles d'Emile Aillaud, que j'ai pu visiter lors de ma première année d'études à Nanterre, ne sont pas pratiqués de la même manière. Ainsi, à Gennevilliers, ou à Nanterre par exemple, les grands ensembles d'Aillaud ne sont pas des lieux que l'on contourne, mais plutôt des espaces que l'on traverse sans même se rendre compte qu'on y est entré. A Nanterre, le parc entourant la Cité Pablo Picasso, se rapproche plus du parc urbain dont il semble reprendre les codes, que de l'espace vert d'un grand ensemble. En somme, ces ensembles pas ou peu standardisés ne sont pas un simple dortoir, ils sont aussi un lieu de vie et de passage, offrant à qui le souhaite, le libre choix de pratiquer l'espace d'une manière qui lui est propre.

Le dernier exemple de grand ensemble non standardisé que je présenterai maintenant se situe à Toulouse, et est l'œuvre de l'architecte grec Georges Candilis. Bâtie dès le début des années 1960, la construction du projet n'aboutira jamais. Les derniers secteurs seront urbanisés en 1973.



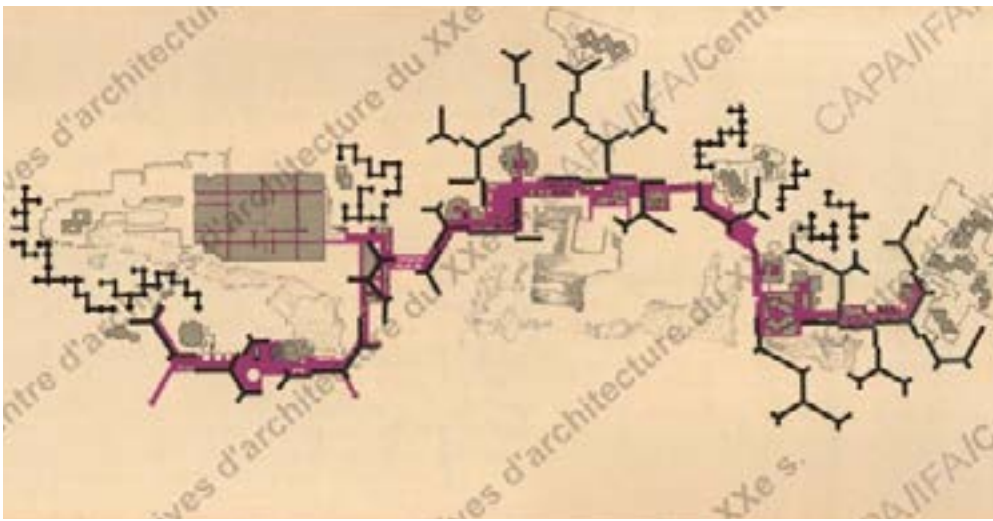


Fig. 47 : Fond Candilis, cité de l'architecture et du patrimoine, 1961-1981. ZUP du Mirail, Toulouse (Avec A. Josic et S. Woods) : plan de masse



Dans ce cas également, la déstandardisation s'exprime d'abord à travers le plan de masse. Les immeubles sont articulés autour d'un parcours central, faisant office de moelle épinière, sur laquelle s'articulent les immeubles.

Fig. 48 : Le Mirail, France Bleu, photographie de David Becus, non daté



Fig. 49 : Fond Candilis, cité de l'architecture et du patrimoine, 1961-1981. ZUP du Mirail, Toulouse (Avec A. Josic et S. Woods) : Maquette

Le principe du Mirail résulte de la volonté de Georges Candilis d'effacer la frontière entre l'espace public et l'espace privé. A la différence des grands ensembles standards, où les immeubles clos s'articulent autour ou au centre d'un environnement paysager, et où on distingue bien les espaces extérieurs des espaces intérieurs, Georges Candilis atténue volontairement la transition entre l'espace

extérieur et intérieur.



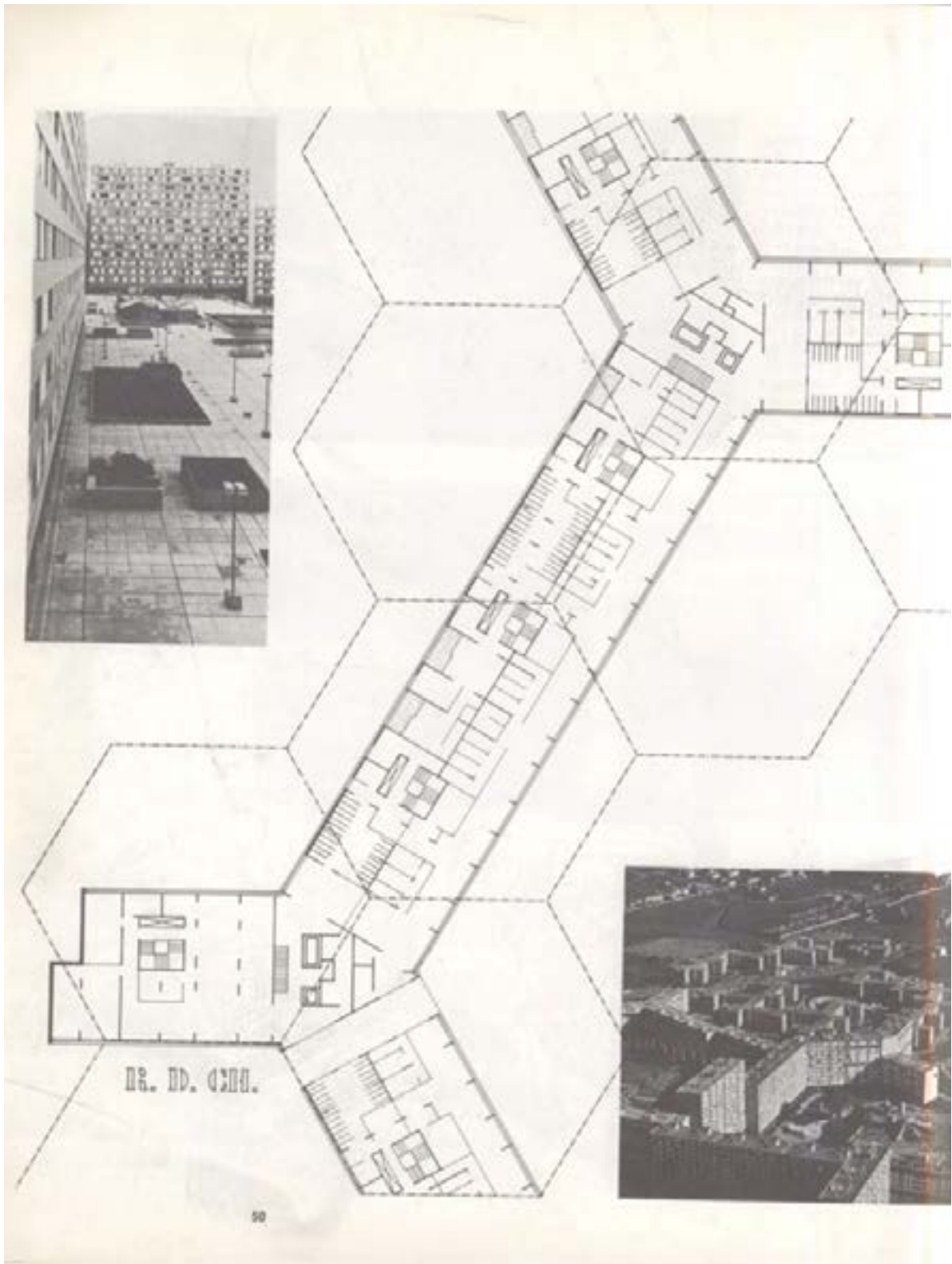


Fig. 50 : Pinterest, non daté non sourcé

Autrement-dit et comme visible sur la figure ci-dessus, les immeubles sont composés de coursives extérieures, desservant des blocs d'appartements. Ces coursives sont toutes connectées entre-elles, créant ainsi un réseau viaire permettant de parcourir de très longue distance sans forcément devoir passer par le niveau du sol naturel. Si ce principe peut occasionner une perte totale de repères, du fait de l'absence de distinction entre l'intérieur et l'extérieur, ces espaces de circulations étaient prévus au départ pour favoriser les rencontres, et laisser libre cours à l'appropriation des lieux. Ainsi, ces coursives présentent l'avantage de ne pas être de simples couloirs de passages,

mais plutôt des lieux de vie, allant des jeux d'enfants à la place publique centrale.

Bien que peu conventionnel, ce grand ensemble présente tout de même le désavantage d'être tentaculaire. Le dédale de coursives ne permet pas de se repérer facilement et le projet de Georges Candilis visant à créer des rencontres semble incompris. Lieux déserts laissés en désuétude, ces couloirs immenses ne semblent pas assez accueillants pour favoriser une multiplicité de pratiques et usages dépassant le simple transit de la rue vers le logement. Ainsi, ce grand ensemble, même si il ne peut être considéré comme standard, occasionne des problèmes similaires à ceux connus par les Grands Ensembles standardisés : peu de facilité à s'appropriier le lieu habité, peu de repères, qu'ils soient graphiques ou liés aux usages et pratiques et sentiment d'être absorbé par l'ensemble trop imposant.

Voici d'autres exemples de grands ensembles non-standardisés intéressants :



*Fig 51 à 53 : Jeanne Hachette à Ivry Arch. Renée Gailhoustet et Jean Renaudie, (image de gauche), l'Abreuvoir à Genevilliers, Arch. Emile Aillaud, (image au centre), les Pyramides d'Evry, Arch. Michel Andrault et Pierre Parat (image de droite), sources : Adob Stock, non daté, non sourcé*

Cette sous-partie m'a permis de présenter des grands ensembles non-standardisés. Ces trois exemples sont pour moi les plus marquants, puisqu'ils présentent deux visions différentes du grand ensemble non standardisé, résultant d'une philosophie de penser l'urbanisation d'un grand ensemble qui diverge. Si l'œuvre d'Emile Aillaud semble mieux fonctionner que celle de Georges Candilis, puisqu'elle rompt totalement avec l'aspect extérieur qu'occasionne notamment l'industrialisation de la production de logements, elle a, comme pour le Mirail, une image de cité. Aujourd'hui très dégradés, ces grands ensembles sont aussi au cœur de la politique de la ville axée sur le renouvellement urbain, et font l'objet de programmes de requalification de grande envergure.

Ainsi, qu'il soit standardisé ou moins conventionnel, le grand ensemble conserve son image comme une étiquette impossible à arracher. Objets de fantasmes et de critiques, les grands ensembles français sont un bateau à la dérive, nécessitant un regard nouveau.

Je vais donc analyser dans cette seconde sous-partie, l'évolution de cette image du grand ensemble à travers plusieurs prismes. Le premier est la patrimonialisation comme outil pour changer l'image du grand ensemble.

## 2. La patrimonialisation, une muséification du grand ensemble qui transforme son image

Depuis la loi du 7 juillet 2016, relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, a été créé le label "Architecture contemporaine remarquable". Il remplace le label "Patrimoine du XXème siècle" créé en 1999.

Ce label permet de mettre “signaler les édifices (...) de moins de 100 ans non protégés au titre des Monuments Historiques” (Ministère de la culture, Label “Architecture Contemporaine Remarquable”). En d’autres termes, ce label met en exergue les ensembles dont la singularité, les innovations en matière d’urbanisme et de conception architecturale et la notoriété méritent d’être non seulement conservés mais aussi mis en lumière. Utilisés ensuite par le biais des DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles), les ensembles choisis sont répertoriés, sous forme d’inventaires, consultables par le grand public. La DRAC PACA (Provence-Alpes-Côte d’Azur), a notamment réalisé plusieurs notices et inventaires, répertoriant les grands ensembles d’intérêt de la région Sud.

Benoit Pouvreau, dans l’article “Faut-il patrimonialiser les grands ensembles” (2011), interroge l’intérêt et les conséquences d’une muséification des grands ensembles de logements sociaux. Selon lui, malgré des productions architecturales monotones qu’il qualifie de ratages, certaines opérations demeurent un lieu d’expression artistique, d’évolution technique et de recherche en termes d’aménagement urbain. Ultimes témoins d’un urbanisme aujourd’hui révolu, certains grands ensembles pourraient en effet constituer des vitrines de progrès techniques et d’études sur les pratiques et usages liés à l’aménagement urbain.

Pour illustrer ce développement, j’ai choisi de mettre en évidence des ensembles ayant obtenu ce label (tout d’abord le label Patrimoine du XXème siècle), afin de comprendre pourquoi ils ont pu en bénéficier, mais aussi comment ce label a pu avoir une incidence sur leur destin, leur évolution, notamment en termes de rénovation urbaine.

Le premier grand ensemble que je souhaite présenter est la Cité de l’Etoile, à Bobigny (93).



*Fig. 54 : La Cité de l’Étoile, Benoit Pouvreau pour l’Atlas de l’architecture et du patrimoine de la Seine Saint Denis, 2004*

Construite entre 1956 et 1962 par Georges Candilis, la Cité de l’Étoile marque un point de départ dans l’Histoire des grands ensembles français. C’est en effet après l’appel de l’Abbé Pierre de 1954 sur Radio Luxembourg que cet ensemble sera réalisé par la Société Anonyme d’HLM Emmaüs, nouvellement créée (Atlas de l’architecture et du patrimoine de la Seine-Saint-Denis, Cité de l’Étoile, 2004). Dans un état d’usure avancée, dû au manque d’entretien et à l’usure du temps, la Cité de l’Étoile est peu à peu tombée en désuétude. Vouée à la démolition en 2010, elle sera



finaleme nt classée Patrimoine du XXème siècle, avant de bénéficier en 2016 du label “Architecture Contemporaine Remarquable”, du fait de son intérêt historique. Témoin de l’action de l’Abbé Pierre pour répondre à la crise du logement, elle représente les premières traces de cet urbanisme conventionnel qui finira par se développer sur tout le territoire. Son classement a permis de mettre un terme au projet de démolition - reconstruction qui menaçait la cité, induisant ainsi de repenser totalement la requalification du quartier. Un nouveau projet voit ainsi le jour, conservant la Tour, et détruisant un minimum de logements, il est plutôt en faveur d’une réhabilitation voir d’une mise en valeur de l’existant. Ainsi il permet d’apprécier confort plus actuel et adaptation aux exigences de vie de notre époque, tout en conservant son aspect graphique d’origine.

Le second grand ensemble que j’ai choisi est celui du Parc, à Meudon la Forêt. Construit par Fernand Pouillon entre 1957 et 1962, il comprend plus de 2000 logements dont une grande part de logements locatifs sociaux. Construite en pierre de Fontvieille (carrières de Provence), la cité du Parc frappe d’emblée par son aspect extérieur soigné, et l’attention portée aux espaces verts. Insérées sur des plans en peigne, les barres d’immeubles de 4 ou 10 étages évoluent dans un vaste parc paysagé, comprenant au centre une pièce d’eau aux dimensions exceptionnelles.



*Fig. 55 : Meudon, le traditionalisme heureux de F. Pouillon, B. Chaljub pour Le Moniteur, 2011 (photographie non sourcée)*



*Fig. 56 : Ville Fluctuante, Meudon-La-Forêt, photographie non-sourcée et non datée*

Classé d’abord Patrimoine du XXème siècle, le grand ensemble du Parc est aujourd’hui inscrit au classement Architecture Contemporaine Remarquable. Plus qu’une cité, Fernand Pouillon a su construire une œuvre architecturale, comportant sa signature : l’utilisation de la pierre de Fontvieille. Ainsi, ce grand ensemble aux dimensions vertigineuses, frappe par sa qualité architecturale et ornementale. Il constitue à la fois un lieu d’habitat dense et un lieu de promenade et est aujourd’hui un incontournable des écoles d’architecture et d’urbanisme en termes de terrain d’étude. Aujourd’hui patrimoine émérite de la ville de Meudon (92), ce Grand Ensemble est lui aussi un témoin

préservé de l'urbanisme des années 1960.

Les deux ensembles que j'ai présentés pour illustrer ce développement, s'ils sont différents par leur histoire, leur contexte de construction, leur aspect, sont néanmoins préservés par le label Architecture Contemporaine Remarquable. Comparativement aux ensembles non-classés, ceux-ci bénéficient de programmes de requalification urbaine dont l'objectif principal est de préserver leur identité. En cela, il est intéressant de voir que la patrimonialisation des grands ensembles peut permettre de conduire vers des programmes de requalification plus poussés, qui visent à conserver l'histoire des lieux. Ainsi, certains projets comme celui qui concerne la Cité de l'Etoile à Bobigny (93) semblent plus qualitatifs, et tentent de moderniser, mettre aux normes et mettre en avant les traces de cet urbanisme d'une autre époque.

En ce sens, la patrimonialisation est une bonne solution pour véhiculer une nouvelle image des quartiers de grands ensembles. En effet, plutôt que de continuer à faire de ces derniers le mouton noir de l'urbanisme des Trente Glorieuses, en rasant toute trace de son existence, la patrimonialisation induit des projets de requalification qui donnent à voir des grands ensembles durables, qui peuvent se renouveler et ainsi avoir leur place dans les projets d'urbanisme actuels. Par ailleurs, leur muséification permet également de mettre en lumière les prouesses techniques dont s'inspire l'architecture d'aujourd'hui, nous faisant donc voir le grand ensemble par le prisme du progrès qu'il a pu apporter sans faire des problématiques urbaines, sociales ou architecturales qu'il occasionne sa caractéristique. Changer l'image du grand ensemble passe donc par le changement du regard des individus qui le pratiquent ou l'observent de plus loin, afin d'estomper les aspects négatifs aujourd'hui très ancrés dans l'imaginaire collectif.

### 3. La réhabilitation, une volonté de transformer l'image des quartiers

Développer l'intérêt de la patrimonialisation des grands ensembles m'a permis d'amener la question de leur réhabilitation. Les enjeux actuels, qu'ils soient sociaux, architecturaux ou urbains, conduisent depuis les années 1980, à de nombreux projets de requalification urbaine. Au cœur de ces projets, une question se pose d'emblée : faut-il raser les grands ensembles ? (Banlieue, faut-il raser les grands ensembles, archives INA, avril 1993). C'est par la cité des 4000, le 18 février 1986, que le ballet des destructions de grands ensembles commence, avec la démolition par implosion de la barre Debussy (près de deux cents mètres de longueur) qui marque le point de départ du projet de rénovation urbaine, faisant suite à la cession par l'office HLM de la Ville de Paris à la Ville de La Courneuve de l'ensemble des 4000 en 1984.



*Fig. 57 : Destruction de la Barre Debussy aux 4000, Archives INA, 1986*

Ainsi, dans les années 1980 et 1990, de nombreux immeubles sont détruits. Vues comme un symbole de renouveau, ces destructions marquent les esprits. Elles permettent d'ouvrir les quartiers trop enclavés sur le reste de la ville, mais aussi d'impulser un nouveau départ pour l'image de chaque quartier concerné. Aux 4000, de nombreux immeubles seront détruits (les barres Ravel, Presov, Renoir etc.), d'autres comme la barre Balzac sont d'abord réhabilités, puis détruits quelques dizaines d'années plus tard. Il ne reste aujourd'hui

que quelques immeubles, les plus longs, les plus hauts ayant été ramenés à l'état de poussière. Des immeubles restants naissent alors des projets de requalification, qui cherchent à rompre avec les principes de standardisation.

La barre Balzac, si elle est aujourd'hui détruite, fut toutefois un bon exemple des premières recherches en matière de requalification urbaine.



*Fig. 58 et 59 : Barre Balzac après la première rénovation datant de la fin des années 1980, Archives Google Earth, 2009 et La Barre Balzac, les 4000, non daté, non sourcé, google images*

En effet, on peut observer sur les deux illustrations ci-dessus, la création de percées dans la barre, visant à faire entrer la lumière dans le quartier, à briser l'effet "muraille" produit par ce mastodonte de béton de plus de 100 mètres de long sur 15 étages. Par ailleurs, des constructions nouvelles sont ajoutées en façade (image de gauche), afin de reloger les habitants dont les appartements ont dû être détruits par les percées. La barre Robespierre située aux 4000 sera également rénovée au début des années 2000. Des balcons sont ajoutés en façade de manière irrégulière pour casser l'effet linéaire de la barre. Dans les deux cas, l'objectif est de briser l'aspect répétitif des immeubles, trop longs, trop hauts, trop semblables. Aux 4000, ces deux exemples ne suffisent néanmoins pas à donner un nouveau souffle au quartier, et ces immeubles seront finalement détruits après 2010.

A travers l'exemple de la Cité des 4000, et ces premières réhabilitations n'ayant eu pour effet que de retarder la démolition, on comprend que la requalification urbaine, à travers la déstandardisation n'est pas suffisante si elle ne modifie que les façades, sans trop s'attarder sur les logements. Les barres, une fois réhabilitées, conservent une image linéaire, de barre d'immeuble et ne sont pas, malgré les éléments ajoutés, déstandardisés, au contraire, elles sont désormais attachées à une nouvelle forme de standardisation. En effet, cette méthode, issue des premières réflexions sur la réhabilitation des grands ensembles, sera mise en place dans de nombreux quartiers, ramenant ainsi les ensembles au problème initial.

Toutefois, ces échecs sont formateurs et mènent à des projets dont la qualité architecturale alliée à la conservation de l'existant semblent produire un résultat efficace.

A Lyon (69), le grand ensemble de La Duchère construit au début des années 1960 (Arch. François-Régis Cottin) sur la Colline de Vaise, est visé depuis 2003 par un projet ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation urbaine). L'ensemble de La Duchère a connu des mutations fortes, entre démolitions d'un nombre important d'immeubles et réhabilitation de certains, le quartier a aujourd'hui une nouvelle image et a bénéficié d'un souffle nouveau,



résultant de l'évolution des réflexions sur les projets de "rénovation urbaine".



*Fig. 60 : Barre Balmont à Lyon : une réhabilitation radicale pour casser l'image des barres HLM, Le Moniteur, 2011*

Comme l'indique le titre de l'article duquel est tirée cette illustration, la requalification du grand ensemble de La Duchère vise à changer radicalement l'image du quartier. Ainsi, la barre Balmont (Arch. François-Régis Cottin et Franck Grima), présentée ci-dessus, a été réhabilitée dans le but de rompre avec la standardisation des immeubles de grands ensembles. Ainsi, le bâtiment a été remodelé par l'Atelier Castro Denissof Casi pour casser l'aspect linéaire et répétitif de la barre, les logements ont été agrandis et transformés afin de permettre plus de diversité dans leur typologie. Aujourd'hui achevée depuis plusieurs années, la barre Balmont n'a plus à proprement parler une image de barre, elle semble plus être un îlot de plusieurs immeubles distincts, qu'un ensemble longiligne de plusieurs dizaines de mètres.

Si certains immeubles sont finalement réhabilités et échappent à la démolition, d'autres sont détruits, pour dégager de l'espace et permettre la réalisation d'îlots à taille humaine.

En lieu et place de ces immeubles, on voit d'abord fleurir de grands terrains vagues, tous centrés autour de la même interrogation : que faire de cet espace foncier, comment réaménager, reconstruire les quartiers de grands ensembles ? Ainsi, les opérations de requalification des grands ensembles doivent prendre en compte une multiplicité d'enjeux, d'exigences nouvelles, tout en cherchant absolument à ne pas reproduire l'échec de cet urbanisme d'un autre temps.

En 2003, est créée l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), chargée de diriger les Programmes Nationaux de Rénovation Urbaine (PNRU), et par là d'accompagner les projets de requalification des quartiers de grands ensembles. "Grâce au NPNRU (Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine), les quartiers changent de visage ; des immeubles vétustes sont détruits pour laisser place à une nouvelle offre de logements sociaux de qualité" (Site Web de l'ANRU). Les projets ciblés par l'ANRU bénéficient d'un accompagnement et d'une prise en compte plus aboutie des enjeux actuels, en plus d'une volonté de recherche et d'intégration du futur projet dans un contexte local.

Les quartiers dont la quasi-entièreté des anciens immeubles sont démolis, laissent alors place à de nouveaux îlots, effaçant toutes traces du passé du quartier. On peut par exemple citer à nouveau le grand ensemble de la Pierre Collinet à Meaux (édifié de 1959 à 1965 sous la direction de l'architecte Jean Ginsberg), dont la totalité des immeubles a été détruite pour laisser place à un urbanisme nouveau, à échelle humaine.



*Fig. 61 et 62 : La Pierre Collinet, carte postale, non datée non sourcée (illustration de gauche), La Pierre Collinet, capture d'écran google earth, Adrien Garofalo, 2021 (illustration de droite)*

Aujourd'hui la standardisation des grands ensembles a été totalement effacée de ce quartier, laissant place à des îlots plus semblables à des immeubles de petite taille, donnant une âme de quartier de ville à l'ensemble, structurant une voirie, des aménagements paysagers. Le changement total d'échelle permet également de rompre avec la standardisation des grands ensembles aujourd'hui détruits, puisqu'elle permet d'offrir une typologie d'habitat, d'immeubles beaucoup plus variée.

Par ailleurs, la requalification urbaine doit inclure des enjeux nouveaux, notamment des enjeux de développement durable. Les immeubles de grands ensembles, comme il est possible de le constater de visu ou à la lecture des faits exposés dans les parties précédentes, sont mal isolés, vite construits et aujourd'hui très dégradés. Ils ne répondent pas aux exigences techniques actuelles et sont de véritables gouffres énergétiques. Ces colosses de béton, usant généralement de moyens de chauffage collectif consomment énormément et leur rénovation implique forcément la mise en place d'améliorations significatives des performances environnementales. Cet enjeu environnemental peut parfois s'avérer conditionner les projets de rénovation, puisqu'il a obligatoirement un impact sur le coût des opérations de renouvellement urbain. Ainsi, certains immeubles comme ceux des 4000 à La Courneuve, qui coûtent trop chers à réhabiliter, sont détruits, effaçant toutes les traces du précédent quartier.

En somme, cette prise de conscience de l'impact négatif de la standardisation, de ses effets, qu'ils soient sociaux, architecturaux ou urbanistiques ont été dès le départ, au temps des premiers ensembles construits, au cœur des réflexions et des études de certains architectes. Le grand ensemble n'a finalement jamais cessé d'évoluer et s'est toujours constitué laboratoire urbain, faisant office d'expérimentations mettant en lumière des nécessités d'évolutions qui influent aujourd'hui sur le regard que portent les urbanistes sur le grand ensemble et son avenir.

Ainsi, de démolitions en conservations et classement au patrimoine, le destin des quartiers d'habitat social des Trente Glorieuses est aujourd'hui encore en perpétuelle évolution, bénéficiant de nouveaux courants de pensée incluant la conservation d'un patrimoine indéniable, témoin d'une époque et de ses avancées techniques, de ses réflexions urbaines et architecturales.



# 8

# CONCLUSION



Traiter du sujet des grands ensembles, m'a amené à poser la question suivante : **Comment la transformation des grands ensembles depuis leur création, contribue-t-elle à briser leur standardisation ?** Il convient maintenant d'apporter des éléments de conclusion, afin de répondre à cette problématique.

Les grands ensembles, qui ont vu le jour dès la fin des années 1950 en France, ont su répondre à un contexte d'urgence sans précédent lié à la crise du logement. L'objectif numérique quantitatif de création de ces logements a, comme je l'ai exposé, pu être rempli grâce au développement de procédés techniques nouveaux. Ainsi, le béton, le chemin de grue et la préfabrication ont permis d'étendre le champ des possibles en termes de construction, menant à une accélération importante de la réalisation des travaux. Cependant, dans cette urgence, la priorité a été accordée au nombre de logements à créer, laissant au départ peu de place à l'étude des formes urbaines et architecturales. Cette production standardisée, normalisée a finalement conduit à une monotonie sans précédent, tant dans l'aspect visuel extérieur qu'intérieur, compléxifiant l'appropriation des lieux par leurs habitants. Cependant, certains architectes et urbanistes se sont efforcés d'apporter une solution au problème de la standardisation, en étudiant des variantes, en proposant des formes architecturales et urbaines nouvelles pour rompre avec la monotonie anxiogène que provoque ces cités. Finalement, les grands ensembles se sont transformés chronologiquement et ce dès le début de leur édification sur le territoire. Cette évolution perpétuelle contribue à briser leur standardisation et tend à se ressentir aujourd'hui dans les politiques de requalification urbaine.

Si on devait poser maintenant la question de l'avenir des grands ensembles, on remarquerait l'apparition de deux écoles : l'une considérant le grand ensemble comme un héritage embarrassant, de mauvaise qualité et ne répondant plus aux normes et aux attentes actuelles en termes de confort, de qualité de vie. Faisant table rase du passé, elle projette de repartir sur une base nouvelle et recréer entièrement les quartiers. L'autre, considérant les grands ensembles comme un héritage historique de l'urbanisme français, des Trente Glorieuses, qui permet de conserver un regard patrimonial sur le grand ensemble muséifié, comme témoignage d'un urbanisme aujourd'hui dépassé. Cette deuxième école trouve sa place dans des projets de requalification, qui mêlent démolition, reconstruction et préservation de quelques éléments. Si les avis sont partagés, considérer le grand ensemble comme patrimoine permet toutefois d'apporter de la diversité aux projets. Ainsi, le remodelage (comme décrit par Roland Castro) , permet d'apporter une richesse et une mixité nouvelle aux grands ensembles, en les intégrant aux travaux d'urbanisme actuels. Il voyage ainsi dans le temps et reste évolutif, en adaptant une trace de son passé à une époque nouvelle, sans repartir d'une page blanche. Il n'emporte ainsi pas dans ses décombres son Histoire et permet notamment aux habitants y ayant vécu de conserver des repères importants.

Toutefois, ces deux écoles permettent une évolution positive de l'image des grands ensembles, en améliorant la qualité architecturale et la diversité du parc habité, ce qui constitue une première étape. Mises en cohérence elles sont un atout pour les projets de requalification urbaine, même si la question des difficultés sociales et économiques liées aux grands ensembles (thème que je n'ai pas souhaité traiter mais qui doit tout de même être mentionné tant il est une composante de l'image donnée aux quartiers de grands ensembles) demeure.

Aujourd'hui, briser la standardisation des grands ensembles est envisageable, notamment grâce à l'ANRU. Cependant la recomposition des grands ensembles n'est pas suffisante pour en changer radicalement l'image.

Le défi posé par la requalification des grands ensembles est immense, puisqu'il s'agit de créer de la ville là où la priorité était donnée à la création de logements. Il faut ainsi apporter les éléments qui font la ville et sa diversité, en repensant en parallèle l'offre de logements afin qu'elle soit en cohérence avec les nouveaux équipements



apportés (commerces, accès à l'éducation etc.). Ainsi, la diversité des villes, que l'on souhaite apporter aux grands ensembles pour briser leur standardisation, devrait peut-être s'envisager en termes de formes urbaines et de multifonctionnalités plus que par le simple prisme du logement. C'est un défi important avec de forts enjeux qui est posé à la fabrique urbaine, qui ne peut pas à elle seule résoudre l'équation posée.

# 9

# BIBLIOGRAPHIE



## Ouvrages, articles

- Castro Roland et Denissof Sophie, *[Re]Modeler. Métamorphoser*, édition du Moniteur, 2005.
- Effosse Sabine, *L'invention du logement aidé en France, l'immobilier au temps des Trente Glorieuses*, 2003.
- Gintrand Franck, *Emile Aillaud et la théorie des grands ensembles*, Chroniques d'architecture, 12 juin 2018, <https://chroniques-architecture.com/emile-aillaud-grands-ensembles/>
- Jordi Jean-Jacques, *1962 : L'arrivée des Pieds Noirs*, Ed. Autrement, 2002.
- Labrunye Raphaël, Bolle Gauthier, *La conception des grands ensembles en France (1945-1975) caractéristiques environnementales et résilience d'une forme jugée obsolète*, 2020 (en ligne hal.archives-ouvertes <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01892319>)
- Loegler Thibaud, *Les relations entre ville et logements dans l'histoire des Grands Ensembles*, 2011. [https://www.persee.fr/doc/xxs\\_0294-1759\\_1999\\_num\\_64\\_1\\_3895](https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1999_num_64_1_3895)
- Mengin Christine, *La solution des grands ensembles*, revue *Vingtième siècle*, 1999, pp.105-111. [https://www.persee.fr/doc/xxs\\_0294-1759\\_1999\\_num\\_64\\_1\\_3895](https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1999_num_64_1_3895)
- Paneraï Philippe, Castex Jean, Depaule Jean-Charles, *Formes urbaines: de l'îlot à la barre*, éditions Parenthèses, 1997
- Pinson Daniel, *Les Grands Ensembles comme paysage*, HAL Archives Ouvertes, 18 novembre 2013.
- Pour mémoire, n°14, *Les Grands Ensembles*, Comité d'Histoire du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et du Logement de l'Egalité des Territoires et de la Ruralité, 2014.
- Pouvreau Benoit, *Faut-il patrimonialiser les Grands Ensembles ?*, métropolitiques, 28 mars 2011. <https://metropolitiques.eu/Faut-il-patrimonialiser-les-grands.html>
- Revue Urbanisme, Dossier: *Que faire des années 1970?*, n°388, 2013

## Presse

- Chaljub Bénédicte, Meudon, le traditionalisme heureux de F. Pouillon, Le Moniteur, 1 juin 2011. <https://www.lemoniteur.fr/article/meudon-la-foret-le-traditionalisme-heureux-de-fernand-pouillon.723844>
- Miget Stéphanie, Barre Balmont à Lyon : une réhabilitation radicale pour casser l'image des barres HLM, , Le Moniteur, 8 juin 2011. <https://www.lemoniteur.fr/article/barre-balmont-a-lyon-une-rehabilitation-radicale-pour-casser-l-image-des-barres-hlm.733674>
- Paquot Thierry, La France Des Grands Ensembles, dossier, Libération, 6 octobre 2015.
- Piffareti Alain, Bobigny : La Cité de l'Etoile sauvée de la destruction, , Les échos, 16 septembre 2016. <https://www.lesechos.fr/2016/09/bobigny-la-cite-de-letoile-sauvee-de-la-destruction-230509>

## Filmographie

- Brunet Philippe, *Le Temps de l'Urbanisme*, 1962.
- Findeisen Lorenz, *Le bonheur est dans le béton*, 2015.
- Gérard Pirès, *Elle court elle court la banlieue*, 1973.
- Godard Jean-Luc, *Deux ou trois choses que je sais d'elle*, 1967.
- Menjoulet Jeanne, *Filmer les Grands Ensembles*, 2014.
- La France défigurée, Grigny La Grande Borne, un effort pour le beau, archives INA, 10 décembre 1972.
- La crise du logement, un problème nationale*, Les actualités françaises, 1957.
- Le nouveau Sarcelles*, RTF, Cinq Colonnes à la Une, 2 décembre 1960.

*Le Mirail à Toulouse, la misère au quotidien*, archives INA, 13 janvier 1982.

*Μονόγραμμα, Ο Γιωργος Κανδύλης*, 1982 (Monogramma, Georges Candilis, 1982).

*Banlieue, faut-il raser les Grands Ensembles*, archives INA, avril 1993.

*Grands Ensembles, mixité sociale ou ghetto*, LCP, octobre 2013.

*Les habitants de la cité de l'Etoile - Bobigny*, Emmaus Habitat, 2017.

## Sitographie

Leprince Chloé, *Le Bidonville de Nanterre à hauteur d'enfants : Bienvenue rue des Paquerettes !*, France Culture, 2019 (France Culture, émission et article en ligne)

<https://www.franceculture.fr/histoire/le-bidonville-de-nanterre-a-hauteur-denfant-bienvenue-rue-des-paquerettes>

Matériaux de construction d'après-guerre, systèmes de préfabrication lourde : <http://materiauxdeconstructiondapresguerre.be/materiel/systemes-de-prefabrication-lourde/>

Patrimonia, Nantes : <https://patrimonia.nantes.fr/home/decouvrir/themes-et-quartiers/hlm.html>

CNRTL, Ortholangues :

<https://www.cnrtl.fr/synonymie/standardisation>

Label "Architecture Contemporaine Remarquable, Ministère de la Culture

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Architecture-contemporaine-remarquable>

Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine Saint Denis

<https://patrimoine.seinesaintdenis.fr/Ensemble-de-logements-HLM-Cite-de-l-Etoile>

Lyon La Duchère, le projet

<https://www.gpvlyonduchere.org/projet/gpv-accueil-projet/>

DRAC PACA, inventaire

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/Politique-et-actions-culturelles/Architecture-contemporaine-remarquable-en-Paca/Les-etudes/Marseille-ensembles-et-residences-de-la-periode-1955-1975/Presentation-de-l-etude>

Inventaire du patrimoine culturel, région Auvergne Rhône Alpes

<https://patrimoine.auvergnerrhonealpes.fr/>

Cité de l'architecture et du patrimoine

<https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/>

Gertrude, inventaire du patrimoine d'Ile de France

<https://inventaire.iledefrance.fr/>

# **10** LISTE DES ILLU- STRATIONS

Fig. 1 : Nombre d'immeubles et de logements détruits en totalité ou en partie au cours de la guerre : estimations de l'INED, 1946, et du MRU, 1948 (p. 18)

Fig. 2 et 3: Le Temps de l'Urbanisme, Philippe Brunet, 1962 (Captures d'écran, Adrien Garofalo, avril 2021) (p. 19)

Fig. 4 : La crise du logement, un problème nationale, Les actualités françaises, 1957 (Capture d'écran, Adrien Garofalo, avril 2021) (p. 19)

Fig. 5 : Au pied des HLM en construction et d'un chapelet de pavillons, la pauvreté• Crédits : Jean Pottier /Gamma-Rapho - Getty. (p. 20)

Fig. 6 : Construction de la Cité Benauges, Bordeaux, tiré du documentaire 1956, Naissance d'une cité, Marcel Hubsch, 1956 (p. 21)

Fig. 7 : Matériaux de construction d'après-guerre, systèmes de préfabrication lourde (site web, non daté). (p. 22)

Fig. 8 : Le champ d'action des grues pour la construction du Shape Village de Saint-Germain-en-Laye, Le shape village à Saint-Germain-en-Laye, Hubert Lempereur, Le Moniteur, 2007 (p. 22)

Fig. 9 Le Ray-Las Planas (Nice, photo datée du milieu des années 1969) / Fig. 10 La Rode (Toulon, photo de 1976) / Fig. 11 Sarcelles (photo de 1976). Sources : Capture d'écran, IGN Remonter le temps, Adrien Garofalo, 2021 (p. 26)

Fig. 10 La Rode (Toulon, photo de 1976) / Fig. 11 Sarcelles (photo de 1976). Sources : Capture d'écran, IGN Remonter le temps, Adrien Garofalo, 2021 (p. 26)

Fig. 12 : Immeubles dits opération Pasteur (ensemble de 9) - Façades types - 1er juillet 1968. (Archives communales de Tours, section contemporaine, Série W, cote 999 W 297) (p. 28)

Fig. 13 : Le projet des 4000 en 1959 (AM de La Courneuve), Département de la Seine-Saint-Denis (1959) (p. 29)

Fig. 14 : (gauche) Cité dite Grand Ensemble de Massy-Antony ou Le grand ensemble, actuellement Massy-Opéra - La maquette du grand ensemble. Photographie, 1961. (Ministère de l'Ecologie, MRU 36771009) (p. 29)

Fig. 15 : (droite) Cité dite Résidence Etats-Unis & Japon - Plan masse de l'opération composée de 3 tours R+13 et barres R+2, R+3 et R+4, 20 octobre 1964. (AM Massy, 7 T 117) (p. 29)



Fig. 16 : Notice monographique, Ensembles & Résidences à Marseille 1955-1975, 23.04.2021 (p. 30)

Fig. 17 : Plan du Rez-de-Chaussée et d'un étage courant dans un immeuble de type barre de la Cité Bois Lemaître, réalisation Adrien Garofalo, Autocad, 2021 (p. 31)

Fig. 18 : Notice monographique, Ensembles & Résidences à Marseille 1955-1975, 23.04.2021 (p. 32)

Fig. 18b : Vue aérienne de la tour de la cité Gaston Roulaud, Drancy, google maps, avril 2021, Adrien Garofalo (p. 33)

Fig. 19 : Cité - Plan d'étage des bâtiments A, B, C, D, E, G, et H, réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en mai 1965. Plan, échelle 1/50, 1965. (AD Essonne, 1502W 1399) - Inventaire général du patrimoine d'Ile de France. (p. 34)

Fig. 20 : Schéma réalisé sur base des plans d'étage des bâtiments A, B, C, D, E, G, et H, réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en mai 1965. Plan, échelle 1/50, 1965. (AD Essonne, 1502W 1399) - Inventaire général du patrimoine d'Ile de France. Réalisé par Adrien Garofalo, Avril 2021. (p. 34)

Fig. 21 : Schéma réalisé sur base des plans d'étage des bâtiments A, B, C, D, E, G, et H, réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en mai 1965. Plan, échelle 1/50, 1965. (AD Essonne, 1502W 1399) - Inventaire général du patrimoine d'Ile de France. Réalisé par Adrien Garofalo, Avril 2021. (p. 34)

Fig. 22 : Plan de rez-de-chaussée des bâtiments A à H réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en 1964. Plan, échelle 1/50, 1964. (AD Essonne, 1502W 1399), Inventaire général du patrimoine d'Ile de France. (p. 35)

Fig. 23 : Plan de rez-de-chaussée des bâtiments A à H réalisé par l'architecte Jean Ginsberg en 1964. Plan, échelle 1/50, 1964. (AD Essonne, 1502W 1399), Inventaire général du patrimoine d'Ile de France. Schéma réalisé par Adrien Garofalo, Adobe illustrator, Avril 2021 (p. 35)

Fig. 24 : Z.U.P. du Val Fourré - Quartier 1, des Ecrivains. Plan des bâtiments de huit étages, cellules 4 pièces et 4 pièces. (Archives Nationales, Direction de l'Habitat et de la Construction, 19840091/58-59), GERTRUDE IDF (p. 36)

Fig. 25 : Z.U.P. du Val Fourré - Quartier 1. Nouveau projet de tours par H. Longepierre. Plan d'un étage courant. 1969. Mantes-la-Jolie. Permis de construire. 36/69, GERTRUDE IDF (p. 36)

- Fig. 26 : (gauche) Cité de la Pierre-Collinet - La Pierre-Collinet. Mobilier urbain avec plan de la cité. (Cité de l'architecture et du patrimoine. fonds Ginsberg 100 boîte 3006) (p. 38)
- Fig. 27 : (droite) Grand ensemble de Créteil, le nouveau visage de la ville, M. Melo de Renault, archives INA, 1964 (p. 38)
- Fig. 28 : (gauche) Mémoire de cité, Façade immeuble Renoir, cité des 4000, archive non datée (p. 38)
- Fig. 29 : (droite) As-tu-déjà oublié, cité de la Pierre Collinet à Meaux, archives fond J. Ginsberg, Cité de l'architecture (p. 38)
- Fig. 30 : La Courneuve, cité des 4000, 1976, photographie de Jean-Pierre Gaujoux (p. 39)
- Fig 31: Mosaïque d'exemples de façades standardisées, Adobe Stock, 2021 (p. 39)
- Fig. 32 : Le nouveau Sarcelles, RTF, Cinq Colonnes à la Une, 2 décembre 1960, capture d'écran Adrien Garofalo, mai 2021 (p. 40)
- Fig. 33 : Grand Ensemble de Créteil, le nouveau visage de la ville, M. Melo de Renault, archives INA, 1964 (p. 41)
- Fig. 34 : As tu déjà oublié, cité de l'abreuvoir, photographie non datée, tonycrazeekid (p. 41)
- Fig. 35 : Grand ensemble de la Grande Borne (Grigny), fond Aillaud, Archiwebture, anonyme, 2009 (p. 46)
- Fig. 36 : Suivi-animation de l'OPAH du quartier des patios à Grigny, Architecture Urbanisme Fiumani Jacquemot, 2014 (p. 47)
- Fig. 37 : Grand ensemble de la Grande Borne (Grigny), fond Aillaud, Archiwebture, anonyme, 2009 (p. 47)
- Fig. 38 : Emile Aillaud et la Théorie des grands ensembles, Chroniques d'Architecture, 2018 (p. 47)
- Fig. 39 : Banlieues françaises, la cité des enfants perdus : La Grande Borne ou les dérives d'une utopie urbaine, Urbanités, Mame-Fatou Diang, 2015 (p. 48)
- Fig. 40 : Grand ensemble de la Grande Borne (Grigny), fond Aillaud, Archiwebture, anonyme, 2009 (p. 48)

- Fig. 41 : Grand ensemble dit “Tours Nuages” ou Cité Pablo Picasso (Nanterre), fond Aillaud, Archiwebture, anonyme, 2009 (p. 48)
- Fig. 42 : Nanterre, Les Tours Nuages vont changer de visage, David Livois, Le Parisien, 2017 (p. 49)
- Fig. 43 : Wordpress, l’autre carnet de Jimdy, anonyme, non daté (p. 49)
- Fig. 44: Pinterest, Plan d’un étage courant, non daté non sourcé (p. 49)
- Fig. 45 : (gauche) Les Tours Nuages sur le point de s’envoler, médialibre, 2017 (p. 50)
- Fig. 46 : (droite) « Les yeux des tours », série photo de Laurent Kronental dans les tours Aillaud à Nanterre / © Laurent Kronental (p. 50)
- Fig. 47 : Fond Candilis, cité de l’architecture et du patrimoine, 1961-1981. ZUP du Mirail, Toulouse (Avec A. Josic et S. Woods) : plan de masse (p. 51)
- Fig. 48 : Le Mirail, France Bleu, photographie de David Becus, non daté (p. 51)
- Fig. 49 : Fond Candilis, cité de l’architecture et du patrimoine, 1961-1981. ZUP du Mirail, Toulouse (Avec A. Josic et S. Woods) : Maquette (p. 51)
- Fig. 50 : Pinterest, non daté non sourcé (p. 52)
- Fig 51 à 53 : Jeanne Hachette à Ivry (image de gauche), l’Abreuvoir à Genevilliers (image au centre), les Pyramides d’Evry (image de droite), sources : Adob Stock, non daté, non sourcé (p. 53)
- Fig. 54 : La Cité de l’étoile, Benoit Pouvreau pour l’Atlas de l’architecture et du patrimoine de la Seine Saint Denis, 2004 (p. 54)
- Fig. 55 : Meudon, le traditionalisme heureux de F. Pouillon, B. Chaljub pour Le Moniteur, 2011 (photographie non sourcée) (p. 55)
- Fig. 56 : Ville Fluctuante, Meudon-La-Forêt, photographie non-sourcée et non datée (p. 55)
- Fig. 57 : Destruction de la Barre Debussy aux 4000, Archives INA, 1986 (p. 56)
- Fig. 58 et 59 : Barre Balzac après la première rénovation datant de la fin des années 1980, Archives Google Earth, 2009 et La Barre Balzac, les 4000, non daté, non sourcé, google images (p. 57)

Fig. 60 : Barre Balmont à Lyon : une réhabilitation radicale pour casser l'image des barres HLM, Le Moniteur, 2011 (p. 58)

Fig. 61 et 62 : La Pierre Collinet, carte postale, non datée non sourcée (illustration de gauche), La Pierre Collinet, capture d'écran google earth, Adrien Garofalo, 2021 (illustration de droite) (p. 59)

**11**

**LISTE DES**

---

**SIGLES**

---

Dans ce travail de recherche sont employés les sigles suivants :

MRU : Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme

CNRTL : Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales

IGN : Institut Géographique National

RTF : Radiodiffusion et Télévision Française

INA : Institut National d'Audiovisuel

ZUP : Zone à Urbaniser en Priorité

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

HLM : Habitation à Loyer Modéré

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

PNRU : Programmes Nationaux de Rénovation Urbaine

NPNRU : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain



Ce travail de recherche a pour objectif d'aborder la question des grands ensembles par le prisme de leur standardisation. Ces derniers sont généralement décrits par le biais des problématiques socio-économiques qu'ils engendrent, accordant finalement une place minimisée aux conséquences d'une telle architecture. Il s'agit de traiter la problématique suivante : Comment la transformation des Grands Ensembles depuis leur création, contribue-t-elle à briser leur standardisation ? Le sujet est traité de manière chronologique, en développant chaque partie sur une période précise. La première partie résume l'Histoire de la construction des grands ensembles, dressant un constat de crise du logement, la seconde évoque de manière illustrée ce qui incarne la standardisation au-delà du mode de construction par le chemin de grue, la dernière permet de faire état des évolutions que le grand ensemble a connues depuis sa création jusqu'alors, en mettant en avant des procédés divers pour aller à l'encontre de la standardisation.

Dès les premières réalisations, des grands ensemble "à contre courant", ont tenté de trouver des solutions pour contourner la standardisation. L'enjeu de déstandardisation des grands ensembles, s'il est apparu dès les premières réalisations, a une place très importante dans les projets de requalification urbaine programmés par la suite pour transformer les grands ensembles. Ces projets permettent d'identifier deux écoles : l'une favorisant la démolition-reconstruction aux emplacements des grands ensembles, afin de faire table rase du passé et reconstruire des quartiers nouveaux, adaptés aux exigences actuelles d'habitat et de qualité de vie. L'autre favorisant une patrimonialisation des grands ensembles, incluant aux projets une mise en valeur de l'existant en parallèle des démolitions-reconstruction, considérant que le grand ensemble est un témoignage d'une période importante dans l'urbanisme français. Ces positionnements montrent toute l'importance des choix effectués dans les futurs projets de requalification urbains qui ne peuvent à eux seuls répondre aux problèmes des grands ensembles.